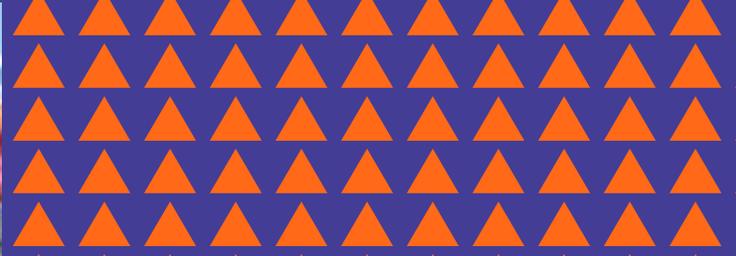
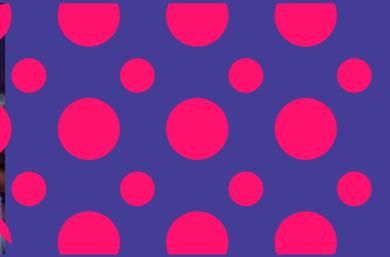


RAPPORT DE LA GÉNÉRATION ÉGALITÉ SUR LA REDEVABILITÉ 2022



ONU FEMMES

ONU Femmes est l'entité des Nations Unies qui œuvre en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Défenseuse des femmes et des filles à l'échelle mondiale, elle a été créée pour accélérer les progrès en vue de répondre à leurs besoins dans le monde entier.

ONU Femmes appuie les États Membres de l'ONU dans la mise en place de normes mondiales visant l'égalité des sexes et travaille avec les gouvernements et la société civile pour élaborer les lois, les politiques, les programmes et les services nécessaires pour faire en sorte que ces normes soient effectivement mises en œuvre et profitent réellement aux femmes et aux filles du monde entier. Elle œuvre à l'échelle mondiale pour que la vision des Objectifs de développement durable devienne une réalité pour les femmes et les filles, et soutient la participation équitable des femmes dans tous les aspects de la vie, en se concentrant sur quatre priorités stratégiques : l'égalité des sexes au sein des systèmes de gouvernance, dans la direction, la participation et les bénéfices tirés de ces systèmes ; la sécurité des revenus, le travail décent et l'autonomie économique des femmes ; une vie exempte de violence pour toutes les femmes et les filles ; la contribution et l'influence accrue des femmes et les filles à la construction d'une paix et d'une résilience durables, et de bénéfices égaux en matière de prévention des catastrophes naturelles et des conflits, et de l'action humanitaire. En outre, ONU Femmes coordonne et soutient le travail du système des Nations Unies en faveur de l'égalité des sexes.

LA GÉNÉRATION ÉGALITÉ

La Génération Égalité est une initiative multipartite convoquée par ONU Femmes en partenariat avec la société civile, les jeunes, les gouvernements, le secteur privé et les entités philanthropiques pour catalyser les partenaires, augmenter les investissements, générer des résultats et accélérer la mise en œuvre complète et efficace du Programme d'action de Beijing et des Objectifs de développement durable. La Génération Égalité est ancrée dans la décennie d'action des Nations Unies. Elle met l'accent sur la réalisation de l'Objectif de développement durable 5 sur l'égalité des sexes et la réalisation de l'Agenda 2030 pour le développement durable en faveur des femmes et des filles dans toute leur diversité.

Voir le rapport ici : <https://bit.ly/3SrKlZZ>

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues d'ONU Femmes, des Nations Unies ou de toute organisation qui leur est affiliée. Pour une liste des erreurs et omissions décelées à la suite de l'impression, veuillez consulter notre site Web.

e-ISBN : 9789210021890

Produit par ONU Femmes

Édition : Gretchen Luchsinger

Conception : Blossom.it

@ ONU Femmes, 2022

Produit aux États-Unis

Tous droits réservés



**Sima
Bahous**

**Directrice
exécutive d'ONU
Femmes**

« Lorsque nous travaillons ensemble, nous pouvons mener un changement durable avec des résultats quantifiables pour toutes les femmes et les filles. »

UNE GÉNÉRATION DÉDIÉE À L'ÉGALITÉ

Plus de deux décennies après la quatrième Conférence mondiale sur les femmes de 1995 à Beijing, les progrès tangibles nécessaires pour que les femmes et les filles jouissent de leurs droits présentent d'importants déficits. Ce rapport évalue les efforts audacieux du Forum Génération Égalité pour combler ces lacunes et accélérer les progrès.

Plus de femmes et de filles sont susceptibles de vivre dans l'extrême pauvreté en Afrique subsaharienne d'ici 2030 qu'aujourd'hui, principalement en raison des impacts de la pandémie de COVID-19, des conflits et des changements climatiques. Près de 300 ans seront nécessaires pour développer des cadres juridiques mondiaux qui promeuvent et appliquent l'égalité des sexes tout en supprimant les lois discriminatoires dans la vie publique. Et 90 % des 67 millions de travailleuses domestiques dans le monde n'ont toujours accès à aucune forme de protection sociale malgré les besoins fondamentaux mis à nu par la pandémie.

Au cours de cette Décennie d'action des Nations Unies pour l'égalité des sexes, nous avons promis qu'il était temps de passer de la rhétorique à l'action et de travailler ensemble pour susciter un changement durable. Pour réussir véritablement dans ce domaine, diverses parties prenantes doivent venir à la table avec des engagements, des ressources et des actions. Par le biais du Forum Génération Égalité lancé au Mexique et en France l'année dernière, les leaders et partenaires mondiaux se sont engagés à éliminer les inégalités entre les sexes et à financer et mettre en œuvre des lois, des politiques et des programmes pour atteindre les actions et objectifs prioritaires établis dans le Plan d'accélération mondial pour l'égalité des sexes. L'objectif de ces membres dévoués des Coalitions est simple mais profond : fournir des résultats irréversibles et quantifiables pour les femmes et les filles dans toute leur diversité.

Ensemble, les porteurs d'engagement et les signataires des Coalitions d'action et du Pacte sur les femmes, la paix, la sécurité et l'action humanitaire ont construit un mouvement mondial ambitieux qui unit divers partenaires engagés dans la redevabilité collective envers les femmes et les filles. Cette redevabilité est la force motrice de ce rapport. Celui-ci fait le point sur l'état d'avancement des engagements audacieux pris en 2021 à l'issue de la première année de mise en œuvre. Il met en lumière la nature des engagements et évalue comment chacun est assorti de progrès mesurables. Il met en évidence les lacunes et les tendances, et note les domaines dans lesquels des travaux supplémentaires sont nécessaires.

Bien qu'il reste encore beaucoup de travail à accomplir, le rapport signale des progrès initiaux positifs. Il existe des preuves d'un fort alignement avec les objectifs du plan directeur des Coalitions d'action, un nombre croissant de nouvelles alliances et Coalitions, en particulier parmi les organisations dirigées par des jeunes, une mobilisation importante de nouveaux financements ainsi qu'un déploiement intensifié des ressources existantes, et des preuves d'engagements précieux envers les politiques, programmes et actions de plaidoyer. La Génération Égalité est née de l'idée que le monde pourrait faire des progrès catalytiques en matière d'égalité des sexes si un large éventail de parties prenantes s'unissait autour d'une vision transformatrice et travaillait ensemble pour y parvenir. Ces résultats préliminaires démontrent que, même s'il reste encore beaucoup à faire, l'action collective est un puissant catalyseur pour transformer la possibilité en réalité pour les femmes et les filles.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

« Les premiers résultats signalent un début prometteur pour la Génération Égalité, avec des signes encourageants d'engagements se traduisant en action, l'établissement de nouveaux partenariats et la valeur financière globale substantielle des engagements. »

Lancé en juillet 2021, le Forum Génération Égalité est un effort historique pour faire progresser les droits des femmes et l'équité entre les sexes dans le monde. En tant qu'initiative mondiale multipartite unique en son genre, la Génération Égalité illustre comment les gouvernements, les organisations internationales, les organisations de la société civile, les entreprises privées et les organisations philanthropiques peuvent s'unir pour apporter des changements significatifs dans la vie des femmes et des filles du monde entier. Depuis le Forum Génération Égalité à Paris, les parties prenantes ont pris plus de 2 500 engagements envers les Coalitions d'action et 1 000 engagements envers le Pacte sur les femmes, la paix, la sécurité et l'action humanitaire pour accélérer la réalisation de l'égalité des sexes.

Le premier cycle de l'enquête annuelle sur les rapports d'engagements des Coalitions d'action de la Génération Égalité s'est déroulé sur sept semaines entre juin et août 2022. L'objectif de l'enquête est de comprendre les progrès réalisés à ce jour et de tenir les porteurs d'engagement responsables des engagements pris il y a un an. Jusqu'à présent, les réponses à l'enquête recueillent des informations sur 808 engagements des Coalitions d'action (un taux de réponse d'environ 31 %) pris par 267 porteurs d'engagement d'au moins 61 pays. Ce rapport présente les résultats dérivés de ces réponses volontaires autodéclarées. Un exercice de redevabilité similaire est prévu l'année prochaine pour les engagements du Pacte FPS-AH (voir page 36).

Les premiers résultats signalent un début prometteur pour la Génération Égalité, avec des signes encourageants d'engagements se traduisant en action, l'établissement de nouveaux partenariats et la valeur financière globale substantielle des engagements. Près de 80 % des engagements couverts dans les réponses à l'enquête sont en cours de mise

en œuvre. Un engagement sur sept est un engagement conjoint (15 %) et plus de la moitié résultent de nouveaux partenariats formés pour soutenir les objectifs de la Génération Égalité (52 %). Sur la base des réponses à l'enquête actuelle, les engagements des Coalitions d'action représentent un investissement équivalent en dollars dans l'égalité des sexes d'au moins 24 milliards de dollars.

Bien que tous les porteurs d'engagement n'aient pas répondu à l'enquête, ceux qui l'ont fait représentent un échantillon statistiquement solide du groupe élargi. Leurs premiers aperçus des progrès, des défis et des plans de mise en œuvre future signalent une forte dynamique pour 2023 à 2026. D'après les réponses à l'enquête, 77 % des engagements sont en cours et devraient être achevés d'ici 2025-2026. La détermination à respecter les engagements des Coalitions d'action de la Génération Égalité s'appuie sur de nouveaux partenariats, un financement nouveau et accru et un soutien solide et constant aux principes de la Génération Égalité.

Les données présentées dans ce rapport seront vitales pour le développement et la mise en œuvre de mesures concrètes visant à dynamiser davantage les Coalitions d'action, renforcer les partenariats et atteindre l'objectif d'accélérer l'action et de combler les écarts critiques en matière d'égalité des sexes. Nous devons célébrer les points positifs qui ressortent de ce premier rapport et affronter ensemble les défis qui persistent.

ONU Femmes continuera à recueillir les réponses à l'enquête et à mettre à jour les résultats du présent rapport dès qu'ils seront disponibles sur le tableau de bord des engagements des Coalitions d'action. Les commentaires sur l'instrument d'enquête aideront à affiner la collecte de données de l'année prochaine.



PRINCIPALES CONCLUSIONS

- 1** Un an après les Forums Génération Égalité à Mexico et à Paris, les premières preuves suggèrent que les champions et les porteurs d'engagement se mobilisent et prennent des mesures pour faire progresser les droits des femmes dans le monde. D'après les résultats de l'enquête, près de 80 % des engagements signalés sont actuellement mis en œuvre.
- 2** Bien que la mise en œuvre en soit à un stade précoce, les porteurs d'engagement peuvent déjà signaler des réalisations concrètes : 60 % des engagements signalés ont fourni des preuves claires de progrès, allant de résultats concrets à un impact quantifié.
- 3** Presque tous les engagements sont alignés sur au moins une action prioritaire des Coalitions d'action (96 %), affirmant la vision des Coalitions d'action en tant que catalyseurs d'une action coordonnée en matière d'égalité des sexes.
- 4** Les porteurs d'engagement ont promis des changements majeurs au sein de leurs propres organisations : 28 % des engagements déclarés¹ ont fait part de leur intention de réformer les politiques internes et de modifier les pratiques commerciales pour faire progresser l'égalité des sexes.
- 5** Parmi les engagements en faveur d'une action plus large dans l'ensemble des sociétés², plus d'un sur cinq vise des changements de politique publique pour accélérer l'égalité des sexes, 76 % d'entre eux ont déjà des activités en cours et 5 % ont déjà été achevés.
- 6** La majorité des engagements signalés reflètent un alignement solide sur les objectifs des Plans directeurs mondiaux des Coalitions d'action (83 %). Cela démontre un soutien à la vision transformatrice esquissée par les cibles, qui ont été créées conjointement par les champions des Coalitions d'action. 56 % des engagements rapportés s'alignent avec plus d'une cible des Coalitions d'action, montrant de fortes possibilités de tirer parti des synergies et d'accélérer l'action.
- 7** Des alliances sont en cours de construction dans tous les secteurs dans le but de transformer le paysage sexospécifique. Un engagement sur sept est un engagement conjoint (15 %) et plus de la moitié résultent de nouveaux partenariats formés pour soutenir les objectifs de la Génération Égalité (52 %).
- 8** Les organisations dirigées par des jeunes sont fortement engagées avec la Génération Égalité et établissent des partenariats avec d'autres personnes ; elles sont les plus susceptibles de déclarer un engagement conjoint que les organisations non dirigées par des jeunes. La Coalition d'action sur l'action féministe en faveur de la justice climatique détient la plus grande part d'engagements dirigés par des jeunes. Géographiquement, l'Afrique subsaharienne est la région avec le nombre le plus élevé d'engagements dirigés par des jeunes et des porteurs d'engagement.

9

Les porteurs d'engagement investissent des ressources en nature, mobilisent de nouveaux financements et étendent les ressources financières existantes à grande échelle. Sur la base des réponses à l'enquête actuelle, les engagements des Coalitions d'action représentent un investissement équivalent en dollars dans l'égalité des sexes d'au moins 24 milliards de dollars³. 16,7 milliards de dollars⁴ représentent un financement nouveau ou accru. Sur les 24 milliards de dollars, 17 milliards, soit 71 %, ont été confirmés garantis à ce jour⁵. Avec davantage de rapports, y compris de la part de grands donateurs, ce montant devrait augmenter considérablement, potentiellement au-dessus des 40 milliards de dollars déclarés à Paris.

10

Sur la base des réponses à l'enquête, la grande majorité des fonds sont destinés à des engagements financiers (12 milliards de dollars, soit 50 %) et à des engagements adoptant une approche à plusieurs volets pour faire progresser l'égalité des sexes, combinant des activités financières, politiques, programmatiques et/ou de plaidoyer (11 milliards de dollars, soit 46 %). Les 4 % restants concernent des engagements politiques (523 millions de dollars), des engagements programmatiques (316 millions de dollars) et des engagements de plaidoyer (123 millions de dollars).

11

Des engagements ou des promesses ont été confirmés par le biais de ce processus de rapport, mais cela ne signifie pas que toutes les ressources nécessaires pour mettre pleinement en œuvre les engagements ont été obtenues. Selon les évaluations autodéclarées par les porteurs d'engagement, au moins 5 milliards de dollars (sur les 24 milliards de dollars de ressources nécessaires) restent non garantis et le statut d'au moins 2 milliards de dollars reste inconnu car les informations sur les fonds garantis n'ont pas été fournies dans les rapports sur les engagements.

12

La Génération Égalité a une portée mondiale mais les principales lacunes régionales doivent être comblées. Plus de deux engagements déclarés sur trois émanent de porteurs d'engagement dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Un nombre relativement faible d'engagements signalés (5 %) concernent les femmes et les filles en Asie de l'Est et du Sud-Est et en Asie centrale et du Sud (6 %), où vivent respectivement 29 et 26 % des femmes et des filles dans le monde.

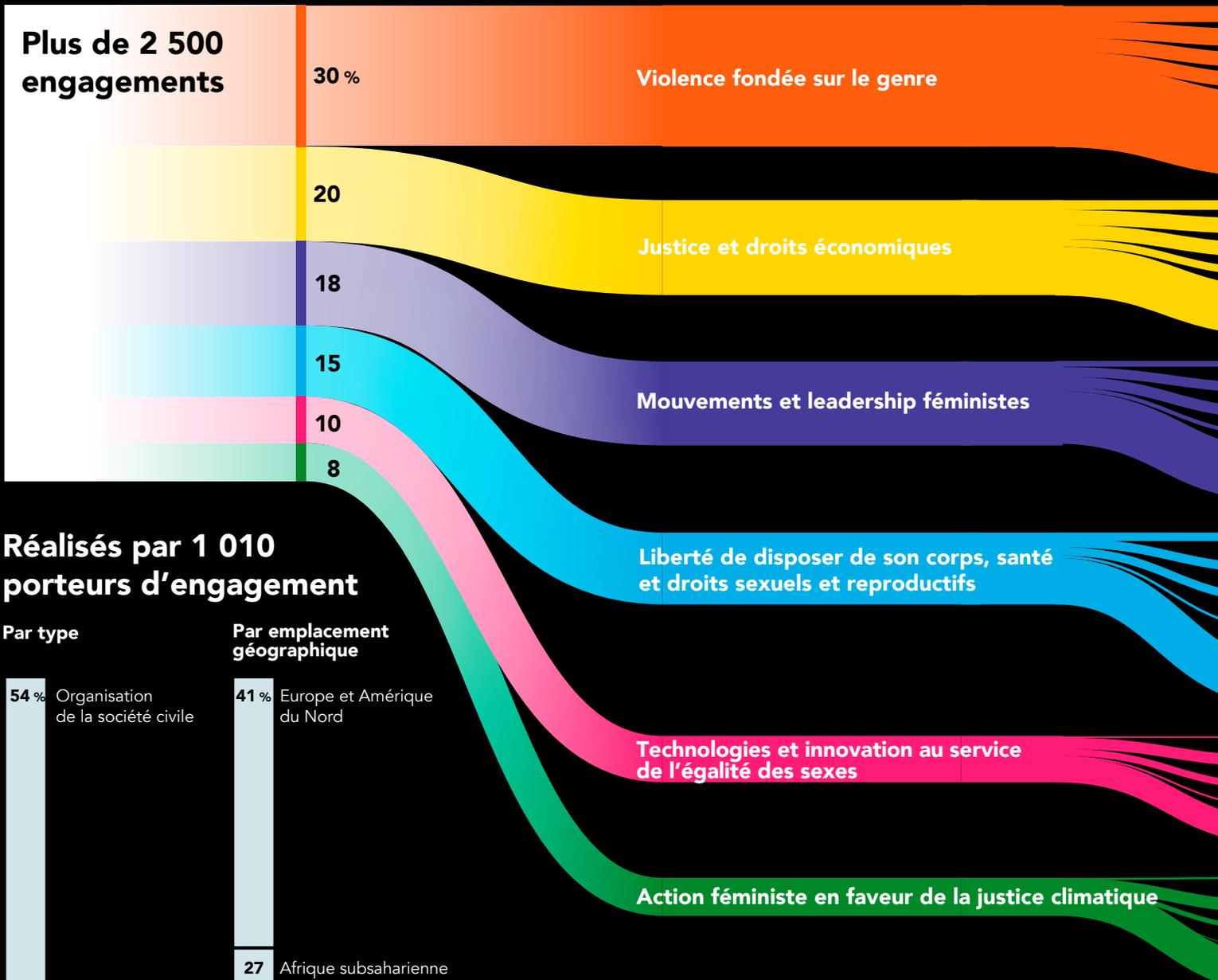
13

Les principes du Forum Génération Égalité du leadership féministe, du changement transformationnel et de l'intersectionnalité apparaissent constamment dans les Coalitions d'action, avec un riche catalogue d'apprentissage émergeant des diverses façons dont les porteurs d'engagement transforment ces principes en action. Parmi les engagements signalés, près de la moitié indiquent qu'ils soutiendront ou impliqueront de travailler directement avec des organisations de défense des droits des femmes, féministes et/ou locales (48 %). Un peu plus de la moitié (52 %) ont l'intention d'adopter une approche intersectionnelle en termes de mise en œuvre.

14

La redevabilité est la clé du succès du Forum Génération Égalité. Au moment de la rédaction du présent rapport, un peu plus d'un quart (26 %) des porteurs d'engagement ont terminé le premier cycle de l'enquête annuelle sur les rapports relatifs aux engagements, couvrant quelque 31 % du total des engagements. Les résultats préliminaires sont encourageants, mais l'ampleur des progrès ne sera pas connue tant que tous les porteurs d'engagement n'auront pas répondu à l'enquête.

SIX COALITIONS D'ACTION : EN UN COUP D'ŒIL

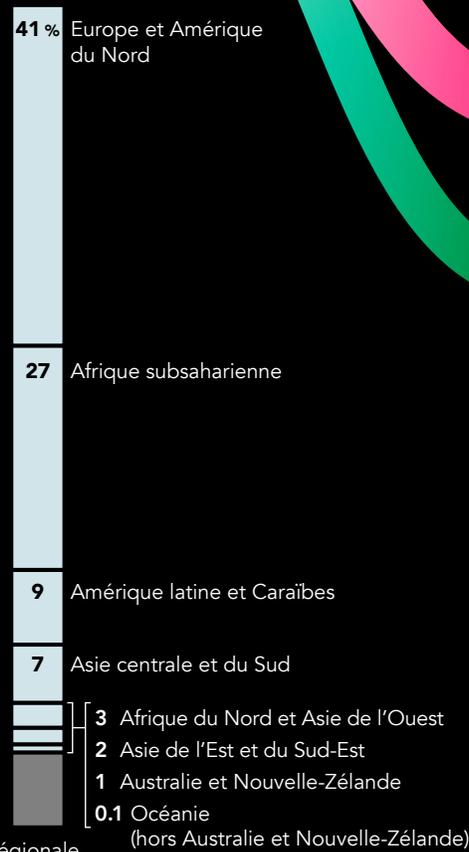


Réalisés par 1 010 porteurs d'engagement

Par type



Par emplacement géographique

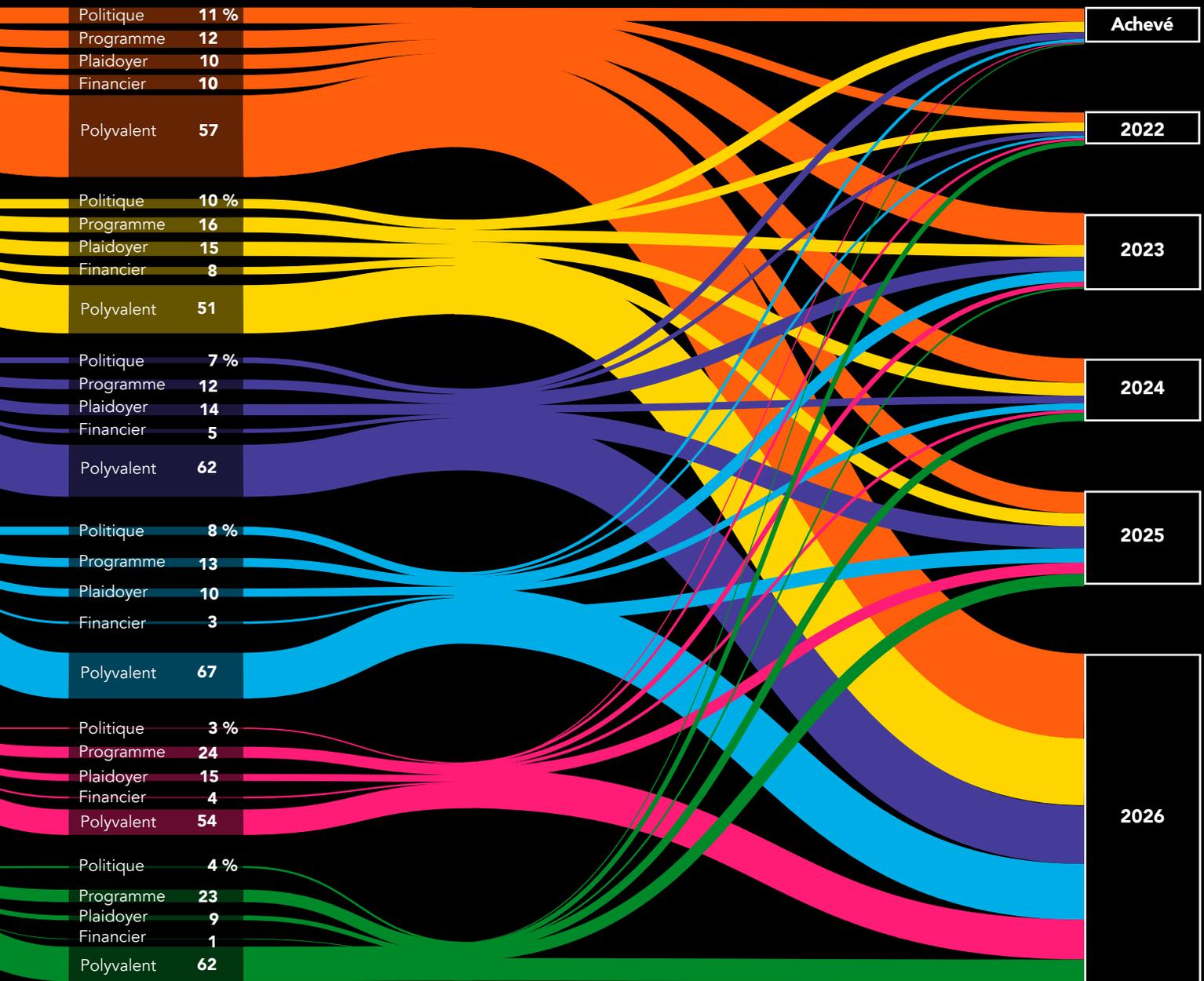


La vision des porteurs d'engagement d'un monde égalitaire :

« Nous voulons voir les technologies lutter activement contre les inégalités et les préjugés structurels. Grâce à l'infrastructure numérique, tout le monde, y compris les femmes et les filles en situation de vulnérabilité, aura un accès égal à l'information, à l'éducation et à la prise de décision. »

M. Ville Skinnari, Ministre de la coopération au développement et du commerce extérieur, Finlande

La Génération Égalité vise à garantir que les ambitions audacieuses du Programme d'action de Beijing de 1995 sur les droits des femmes se réalisent enfin et que les progrès vers les Objectifs de développement durable s'accélèrent.



« Un monde égalitaire est un monde où les jeunes, dans toute leur diversité, sont en mesure de prendre des décisions sur leur propre corps, leur vie et leur avenir. C'est l'aboutissement de nos efforts collectifs et de notre solidarité - un monde de justice, de libération et de joie. »

Major Group for Children and Youth

« Les données sur le genre sont utilisées pour garantir que les contributions des femmes aux ménages et aux économies sont parfaitement claires. Les services financiers sont adaptés aux besoins des femmes et reflètent les normes sociales et culturelles. Les entreprises appartenant à des femmes ont une équité économique, une santé financière et une résilience. »

Paypal

INTRODUCTION

« Les Coalitions d'action de la Génération Égalité ainsi que le Pacte FPS-AH représentent une promesse renouvelée d'accélérer les progrès en matière d'égalité des sexes. »

Les droits des femmes et l'égalité des sexes sont au cœur du développement durable, mais le monde est actuellement en retard dans la réalisation des engagements en matière d'égalité des sexes des Objectifs de développement durable (ODD) convenus à l'échelle mondiale. Au rythme actuel des progrès, il faudra jusqu'à 286 ans pour combler les lacunes en matière de protection juridique et supprimer les lois discriminatoires en vigueur, jusqu'à 140 ans pour que les femmes soient représentées de manière égale aux postes de pouvoir et de leadership sur le lieu de travail, et au moins 40 ans pour parvenir à une représentation paritaire dans les parlements nationaux. Dans d'autres domaines critiques, notamment la pauvreté

(ODD 1) et la faim (ODD 2), la trajectoire actuelle indique un renversement inquiétant de décennies de progrès. À la fin de 2022, environ 383 millions de femmes et de filles vivront dans l'extrême pauvreté contre 368 millions d'hommes et de garçons. Si les tendances actuelles se maintiennent, les femmes et les filles d'Afrique subsaharienne qui vivront en 2030 dans une extrême pauvreté seront plus nombreuses qu'aujourd'hui. Les femmes et les filles dans les situations de conflit et de post-conflit sont particulièrement défavorisées. Plus de la moitié de toutes les filles non scolarisées dans le monde s'y trouvent⁶.

Les défis mondiaux, tels que la pandémie de COVID-19 et ses conséquences, les conflits, les changements climatiques et les réactions négatives contre les droits des femmes, en particulier la liberté de disposer de son corps, les droits sexuels et reproductifs, exacerbent davantage les inégalités entre les sexes. La coopération, les partenariats et les investissements dans le programme d'égalité des sexes, notamment grâce à un financement mondial et national accru, sont essentiels pour redresser la barre et remettre l'égalité des sexes sur les rails. La Génération Égalité, une initiative multipartite visant à catalyser les partenariats, à accroître les investissements, à générer des résultats et à accélérer la mise en œuvre complète et efficace du Programme d'action de Beijing et des ODD, est l'occasion de changer radicalement de cap.

L'ÉGALITÉ DES SEXES ET LES ODD SONT LOIN D'ÊTRE SUR LA BONNE VOIE



Près de **400 MILLIONS** de FEMMES ET DE FILLES vivent dans l'extrême pauvreté aujourd'hui.



Mondialement, près de **130 MILLIONS** de FILLES sont déscolarisées. Plus de la moitié vit dans des régions touchées par des conflits.



Au rythme actuel des progrès, il faudra encore **286 ANS** pour réformer entièrement les cadres juridiques globaux et promouvoir, faire respecter et surveiller l'égalité des sexes dans la vie publique.

LE FORUM GÉNÉRATION ÉGALITÉ : UNE PROMESSE RENOUVELÉE POUR L'ÉGALITÉ DES SEXES

Les Coalitions d'action de la Génération Égalité - un ensemble de six partenariats multipartites sur l'égalité des sexes, ainsi que le Pacte sur les femmes, la paix et la sécurité et l'action humanitaire (Pacte FPS-AH) représentent une promesse renouvelée d'accélérer les progrès en matière d'égalité des sexes. Elles relient les gouvernements ; des organisations et mouvements de la société civile dirigés par des femmes, des féministes et des jeunes ; des organisations internationales ; des organisations philanthropiques ; des institutions académiques et des entreprises pour stimuler le pro-

« Des engagements transformateurs et mesurables sont au cœur des ambitions des Coalitions d'action, favorisant la redevabilité et l'impact. »

grès aux niveaux mondial, régional, national et local. D'ici 2026, leur parcours collectif, qui a débuté en 2021 lors des Forums Génération Égalité de Mexico et de Paris, consiste à proposer des actions concrètes, ambitieuses, durables et transformatrices pour l'égalité des sexes, comme indiqué dans le [Plan d'accélération mondial](#)⁷.

Des engagements transformateurs et mesurables sont au cœur des ambitions des Coalitions d'action, favorisant la redevabilité et l'impact. Ces engagements impliquent un **soutien financier** aux résultats en matière d'égalité des sexes ; le **plaidoyer** pour mobiliser un changement transformateur ; les **changements politiques** qui font progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, en particulier par les gouvernements et le secteur privé ; et une **programmation évolutive** pour fournir des services, des recherches et d'autres actions en vue d'accélérer les progrès. À ce jour, les Coalitions d'action ont propulsé plus de 2 500 engagements sur 126 pays. Le Pacte FPS-AH, avec 180 signataires et 1 000 engagements, travaille à repenser les processus de paix, de sécurité et humanitaires

afin qu'ils incluent de manière systémique et significative les femmes et les filles. Par des actions concrètes et ciblées, le Pacte FPS-AH s'efforce d'accélérer la mise en œuvre des cadres mondiaux existants tels que la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité et le cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, entre autres.

L'objectif collectif des membres divers et dévoués des Coalitions d'action et du Pacte FPS-AH est de fournir des résultats irréversibles et quantifiables pour les femmes et les filles. À la fin de la première année, en vertu du cadre de redevabilité de la Génération Égalité, la première enquête sur les rapports relatifs aux engagements visait à mieux comprendre la nature des engagements pris dans le cadre des Coalitions d'action et à évaluer le degré de mise en œuvre. Les résultats de l'enquête constituent la base de ce rapport. Un exercice de redevabilité similaire, axé sur l'apprentissage et le suivi des progrès, est prévu l'année prochaine pour les engagements du Pacte FPS-AH (voir page 36).

UNE APPROCHE FÉMINISTE À LA REDEVABILITÉ

« L'objectif collectif des membres divers et dévoués des Coalitions d'action et du Pacte FPS-AH est de fournir des résultats irréversibles et quantifiables pour les femmes et les filles. »

La redevabilité est au cœur de la Génération Égalité. En rejoignant les Coalitions d'action et le Pacte FPS-AH, les porteurs d'engagement ont convenu non seulement de fournir des résultats transformateurs pour les femmes et les filles, mais aussi de se tenir mutuellement responsables de ces résultats. La redevabilité comprend la publication de leurs intentions, de leur résolution et de leurs progrès à ce jour. Dans une approche féministe de la redevabilité, la conception du cadre de suivi et de redevabilité des Coalitions d'action soutient une culture de transparence et d'inclusion, où les perspectives sur ce qui a été réalisé proviennent d'auto-rap-

ports volontaires par des porteurs d'engagement. Les résultats de l'auto-évaluation seront publiés à intervalles réguliers, avec des conclusions offrant des enseignements qui peuvent être examinés et, le cas échéant, contestés. Le cadre dispose de quatre éléments interdépendants : 1) suivre la mise en œuvre des engagements, l'objet de ce rapport ; 2) surveiller les progrès en vue de la réalisation des objectifs des Plans directeurs mondiaux ; 3) évaluer le processus à travers une perspective transformatrice ; et 4) générer des histoires d'impact. Les trois dernières composantes seront abordées dans les éditions ultérieures de ce rapport.

LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SONT TOUJOURS À UN STADE PRÉLIMINAIRE

Ce premier rapport de redevabilité présente les résultats préliminaires de la première enquête annuelle sur les rapports relatifs aux engagements des Coalitions d'action de la Génération Égalité. En date du 11 août 2022, les porteurs d'engagement avaient rendu compte de 31 % des engagements pris au plus tard le 21 octobre 2021⁸. Le taux de réponse tombe au-dessus du seuil minimum de 30 %, mais les réponses représentent encore une part modeste des répondants potentiels⁹. L'enquête restera ouverte pour permettre des rapports plus solides et complets sur tous les engagements pour une comptabilisation complète et une meilleure compréhension des progrès réalisés.

Une fois finalisées, les données de l'enquête contribueront à un ensemble de données publiques unique en son genre sur les efforts actuels pour faire progresser l'égalité des sexes dans le monde. Il comblera une importante lacune d'information en fournissant des réponses à quatre questions : Qui travaille sur l'égalité des sexes dans le cadre de la plateforme Génération Égalité et où ? Quelles sont les priorités ainsi que les thèmes émergents et négligés dans les pays et les régions et au sein des Coalitions d'action ? Quelles tactiques ont été utilisées ? Et y a-t-il des possibilités d'étendre les succès ? Les premières conclusions de ce rapport seront mises à jour à mesure que le taux de réponse augmentera.

LIMITES ET CONTRAINTES MÉTHODOLOGIQUES

Une interprétation constante et cohérente des résultats de l'enquête nécessite de mettre en évidence certaines limites et contraintes méthodologiques. Premièrement, l'enquête est basée sur des autodéclarations volontaires qui n'ont pas été validées par ONU Femmes. Par conséquent, la qualité des données varie entre et au sein des Coalitions d'action. Pour rester fidèle à ce qui a été rapporté, ONU Femmes n'a effectué qu'un nettoyage minimal des données. Les réponses reflètent la diversité et l'éventail des engagements de la Génération Égalité, y compris en termes de la part d'engagements entre les Coalitions d'action et les types de porteurs d'engagement et d'engagements.

Toutefois, l'examen des taux de notification par type de porteur d'engagement a révélé que le taux parmi les organisations de la société civile était inférieur au seuil minimum de 30 % (24 %), tout comme le taux pour les organisations du secteur privé (22 %). Les gouvernements ont obtenu le taux de réponse le plus élevé (41 %). Plusieurs porteurs d'engagement ont choisi de ne pas répondre à certaines questions clés, y compris concernant les exigences de financement, laissant de grandes lacunes dans l'information. Pour ces raisons, les résultats présentés dans les sections suivantes doivent être considérés comme préliminaires et sujets à changement.

Enquête de déclaration des engagements

1 L'objet de ce rapport

Rapport annuel sur la mise en œuvre des **ENGAGEMENTS**

Évaluation des progrès vers les **OBJECTIFS** mondiaux fixés par les plans directeurs dans le Plan d'accélération mondial

2

3 Évaluation de la mesure dans laquelle les Coalitions d'action de la Génération Égalité reflètent les **PROCESSUS DE TRANSFORMATION**

HISTOIRES D'IMPACT qui démontrent l'expérience de résultats qui changent la vie des femmes et des filles

4

QUI A RENDU COMPTE DE SES ENGAGEMENTS JUSQU'À PRÉSENT?

Les réponses ont été recueillies entre juin et juillet 2022, les réponses des 10 premiers jours d'août étant également saisies.

Les perspectives de 267 porteurs d'engagement sur 1 010 d'au moins 61 pays ont été capturées à ce jour. Le processus de rapports a couvert 808 engagements sur l'égalité des sexes (31 % du total).



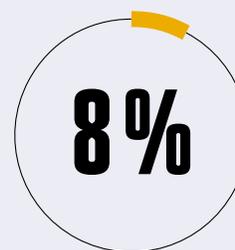
des réponses à l'enquête provenaient d'OSC, y compris d'organisations dirigées par des jeunes



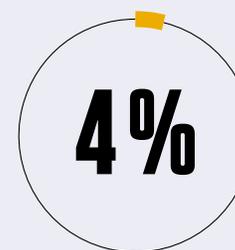
d'acteurs gouvernementaux



du secteur privé



d'acteurs multilatéraux



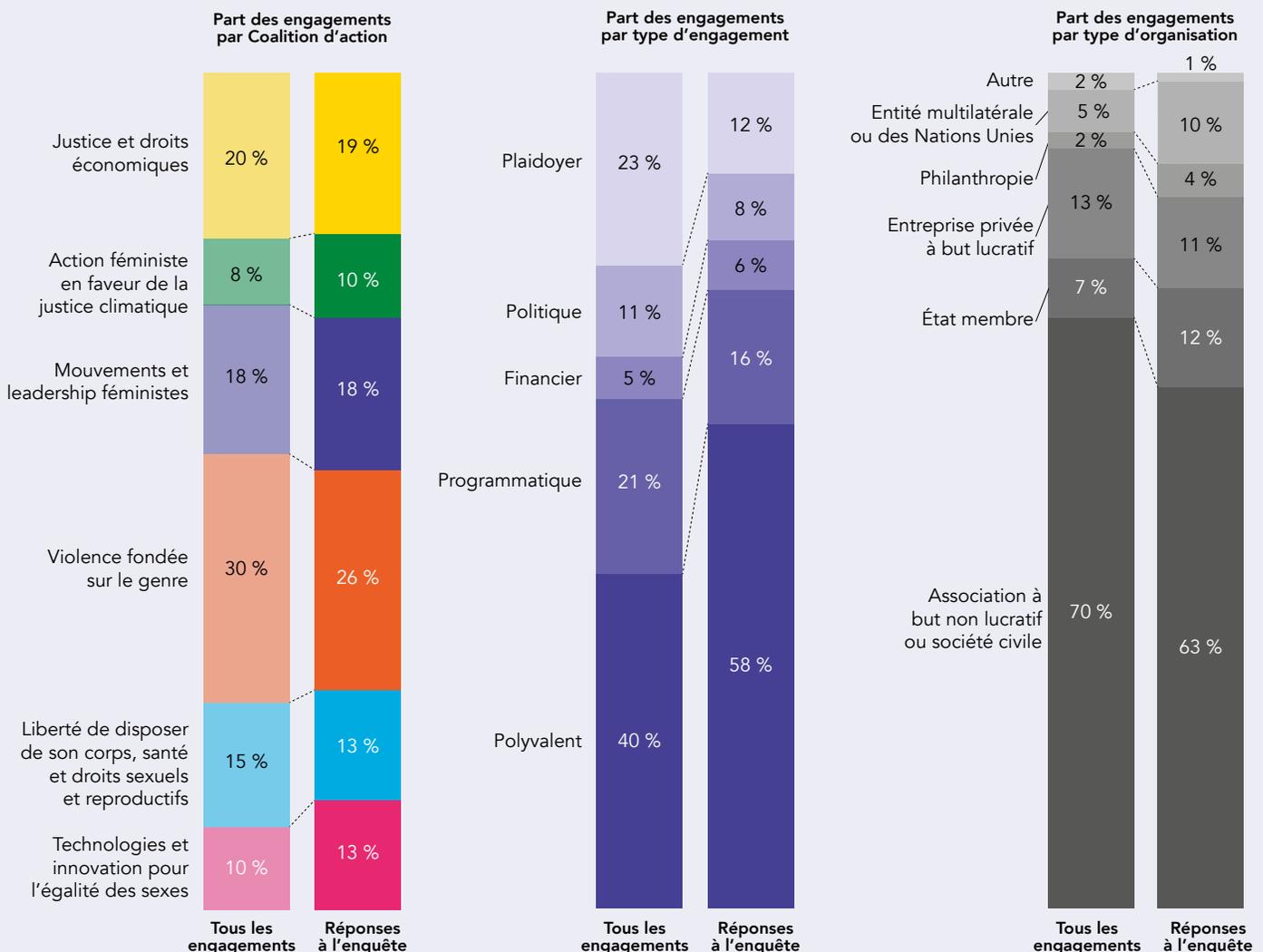
d'organisations philanthropiques

ENQUÊTE DE DÉCLARATION DES ENGAGEMENTS

AVEZ-VOUS FAIT VOTRE DÉCLARATION ?

LES DONNÉES DE L'ENQUÊTE SONT REPRÉSENTATIVES DE LA DIVERSITÉ DES ENGAGEMENTS ET DES PORTEURS D'ENGAGEMENT

La redevabilité est la clé du succès du Forum Génération Égalité. Au moment de la rédaction du présent rapport, un peu plus d'un quart (26 %) des porteurs d'engagement ont fait état de progrès, couvrant quelque 31 % du total des engagements. Les résultats préliminaires sont encourageants, mais l'ampleur des progrès ne sera pas connue tant que la majorité des porteurs d'engagement n'auront pas terminé la première enquête annuelle sur les rapports d'engagements.



APERÇU DES RÉSULTATS

UN AN APRÈS LES FORUMS GÉNÉRATION ÉGALITÉ : OÙ EN SOMMES-NOUS MAINTENANT ?

Plus d'un an après les Forums Génération Égalité à Mexico et à Paris, les résultats de l'enquête annuelle sur les rapports d'engagements indiquent un engagement continu à accélérer les progrès en matière d'égalité des sexes. Les porteurs d'engagement planifient, organisent, financent et mettent en œuvre leurs promesses. Parmi les engagements recensés par l'enquête, 77 % sont en cours, 15 % sont au stade de planification et 5 % ont déjà atteint leurs objectifs. Seuls 3 % n'ont pas encore démarré.

La plupart des engagements au stade de planification ont mené à bien des activités clés associées à une mise en œuvre réussie, notamment la définition du problème, la réalisation de recherches de fond et la définition de la stratégie pour aller de l'avant. Plus d'un quart ont embauché du personnel, élaboré un plan de sensibilisation et identifié les bénéficiaires d'un soutien financier. Ces réalisations ont progressé dans un contexte difficile où la pandémie de COVID-19 continue de perturber les activités, y compris la prestation des programmes. Près de 20 % de tous les engagements sont axés sur le travail programmatique (16 %)¹⁰. Une part similaire est centrée sur le plaidoyer

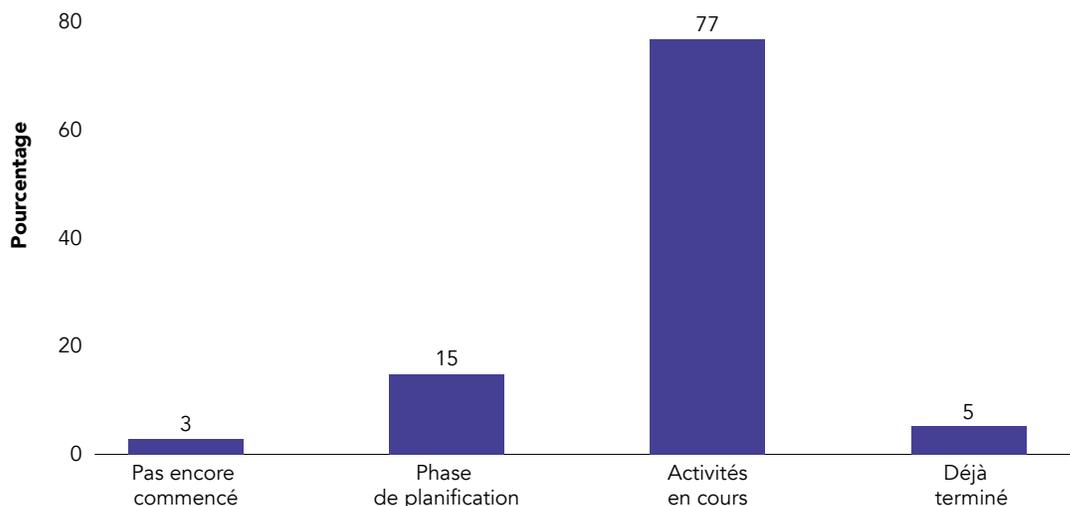
(12 %), une tâche essentielle compte tenu de l'érosion actuelle des droits des femmes et des filles. Près d'un engagement sur 10 vise principalement des changements dans les cadres politiques (8 %). Une plus petite part, 6 %, se concentre sur le soutien financier. La grande majorité des engagements sont polyvalents (58 %), c'est-à-dire axés sur une combinaison de politiques, de programmes, de financement et de plaidoyer.

LES COALITIONS D'ACTION CULTIVENT DE NOUVEAUX PARTENARIATS MAIS DES LACUNES RÉGIONALES PERSISTENT

Les porteurs d'engagement des Coalitions d'action ont des portfolios riches et divers avec des ambitions mondiales. D'après les réponses à l'enquête, plus de 4 engagements sur 10 (42 %) ont une portée mondiale. Parmi ceux qui se concentrent sur un pays ou une région spécifique, 57 % ciblent l'Afrique subsaharienne, 14 % l'Europe et l'Amérique du Nord, 10 % l'Amérique latine et les Caraïbes et 6 % l'Afrique du Nord et l'Asie de l'Ouest. Seuls 5 % des engagements nationaux ou régionaux ciblent l'Asie de l'Est et du Sud-Est et seulement 6 % l'Asie centrale et du Sud. On estime que 2 % ciblent l'Océanie, à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

« Les porteurs d'engagement planifient, organisent, financent et mettent en œuvre leurs promesses. Parmi les engagements capturés par l'enquête, 77 % sont en cours. »

La plupart des engagements se sont rapidement concrétisés



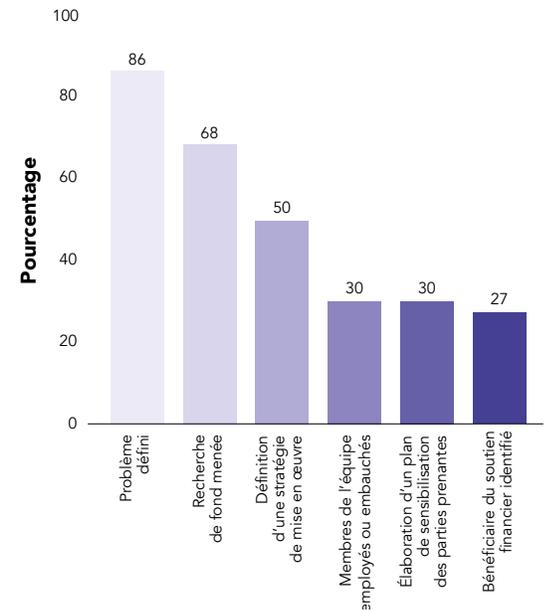
« Les contributions des organisations dirigées par des jeunes ont été essentielles pour faire avancer un processus de la Génération Égalité substantiellement transformationnel. »

La plupart des engagements pris dans les Coalitions d'action relèvent de la catégorie des engagements individuels, ce qui signifie que l'engagement a été soumis au nom d'un porteur d'engagement sans aucune autre organisation impliquée (85 %)¹¹. Environ 15 % ont décrit leur engagement comme un engagement conjoint impliquant un partenariat entre deux ou plusieurs porteurs d'engagement. Plus de la moitié (52 %) des engagements conjoints impliquent une nouvelle collaboration – en d'autres termes, la Génération Égalité a joué un rôle de catalyseur dans le rapprochement des partenaires.

Près de la moitié (48 %) de tous les engagements signalés¹² indiquent qu'ils soutiendront ou travailleront directement avec des organisations de défense des droits des femmes, féministes et/ou locales. Les engagements de nature mondiale étaient moins susceptibles de signaler qu'ils travaillaient ou prévoyaient de travailler directement avec ces groupes (42 %) par rapport aux engagements à portée régionale ou nationale (90 %).

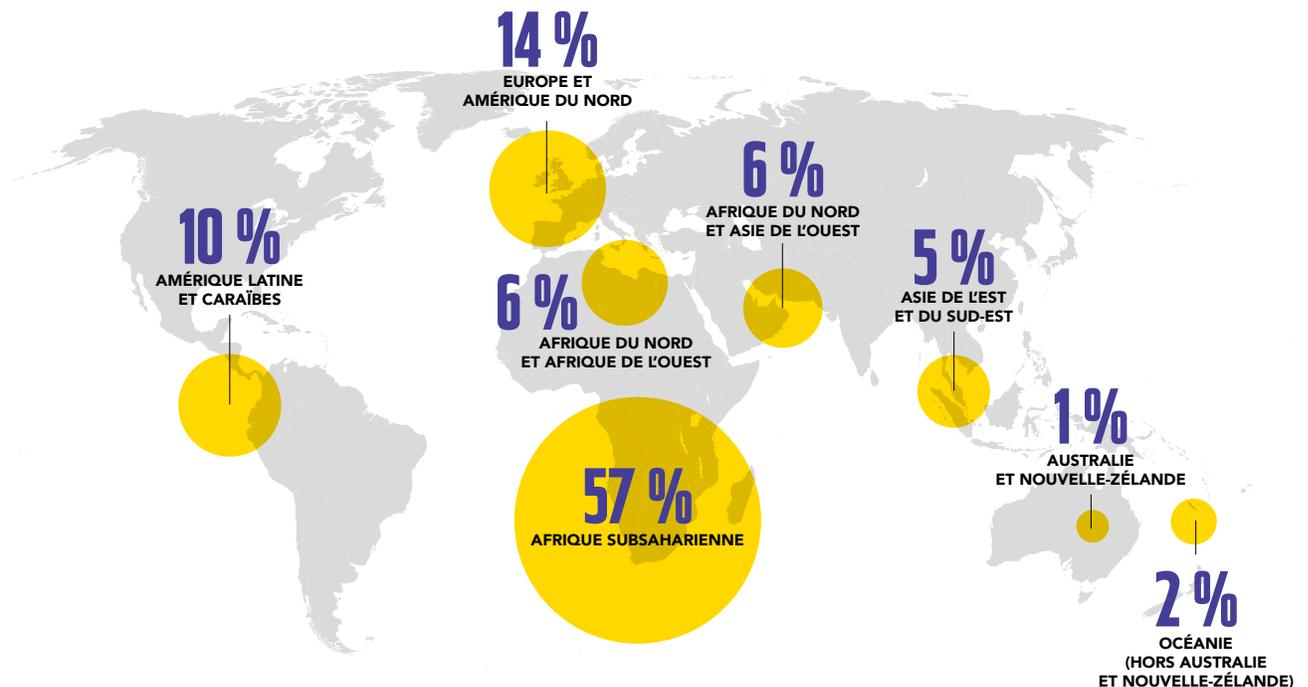
Au total, 57 organisations sur 162, soit 35 % des organisations dirigées par des jeunes, ont jusqu'à présent répondu à l'enquête sur les rapports d'engagements. La majorité (80 %) cible le plaidoyer et la sensibilisation. Quatre porteurs d'engagement sur 10 dirigés par des jeunes sont basés en Afrique subsaharienne (41 %), 23 % sont basés en Europe et en Amérique du Nord, 16 % en Amérique latine

Les processus de planification ont avancé



et dans les Caraïbes, 14 % en Amérique centrale et Asie du Sud, et 3 % chacun en Afrique du Nord et en Asie de l'Ouest et en Asie de l'Est et du Sud-Est. Les contributions des organisations dirigées par des jeunes ont été essentielles pour faire avancer un processus de la Génération Égalité substantiellement transformationnel (voir le Gros plan). Parmi les porteurs d'engagement, les organisations dirigées par des jeunes sont les plus à même de rapporter des engagements conjoints.

Engagements déclarés par région de mise en œuvre



GROS PLAN :

Les organisations dirigées par des jeunes font avancer l'égalité des sexes



La génération de jeunes d'aujourd'hui, dont beaucoup sont nés après la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, est à l'avant-garde de l'action mondiale pour le changement, à la fois pour répondre à la pandémie et pour lutter contre les inégalités systémiques que la pandémie a mises au jour. Depuis le lancement du Forum Génération Égalité en 2020, ils ont joué un rôle crucial dans sa gestion et son soutien.

Les jeunes leaders de la Génération Égalité ont publié un Manifeste des jeunes féministes dans lequel ils ont présenté une vision ambitieuse pour accélérer les progrès vers l'égalité des sexes et promouvoir la justice intersectionnelle grâce à un processus intergénérationnel transformateur. En partenariat avec un groupe élargi de jeunes, ils ont également mentionné des obstacles permanents à leur participation, notamment des problèmes de connectivité Internet, de financement et de mise en œuvre de leurs propositions et recommandations. Dans sa réponse à l'enquête, The Major Group for Children and Youth a souligné que la place réduite de la société civile dirigée par les jeunes dans la prise de décision nationale et les lacunes de financement étaient des obstacles importants à la concrétisation de leur engagement.

ONU Femmes et d'autres leaders du processus de la Génération Égalité ont adopté le Manifeste des jeunes féministes et continuent de travailler à la réalisation des revendications formulées par les jeunes. La Génération Égalité s'engage à promouvoir la voix et le leadership des filles et des jeunes femmes en soutenant leur partici-

pation significative à la prise de décision aux niveaux mondial, régional et national.

Cela nécessite une approche intentionnelle et participative avec des engagements à long terme envers les positions des jeunes dans la prise de décision. Elle doit accompagner des mesures pour les aider à développer leurs capacités à impliquer les parties prenantes et à partager leurs priorités, leurs préoccupations et leurs objectifs en matière d'égalité des sexes.

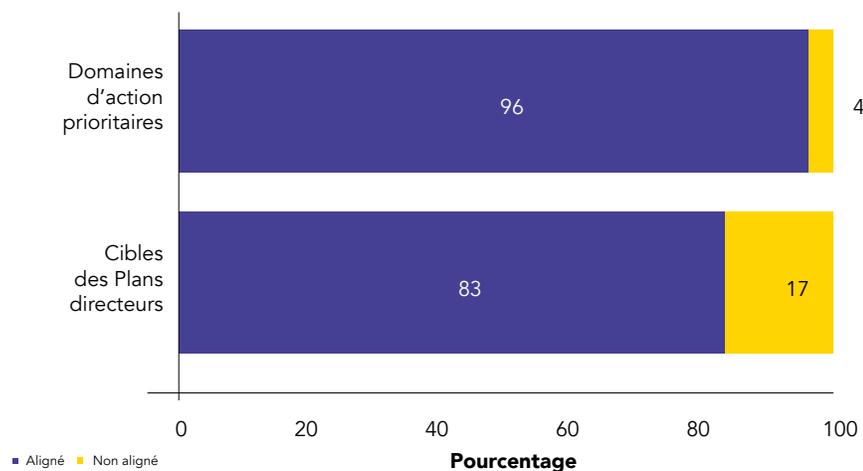
Malgré les défis, les porteurs d'engagement dirigés par des jeunes partagent également des histoires de réussite. NalaFem, un collectif de jeunes décideurs politiques, ministres, politiciens et activistes africains dirigé par des féministes, promeut des ressources pour des groupes de jeunes féministes diversifiés et résilients et remet en question les modèles de fonctionnement qui se traduisent par des fonds versés principalement à un petit nombre d'acteurs puissants. GenEgaliteECCAS a signalé que pour la première fois, plus de 10 organisations féminines locales pouvaient s'engager de manière significative dans la Commission de la condition de la femme ; à sa soixante-sixième session, ils ont contribué à l'avant-projet de conclusions concertées. De nombreuses réalisations, réussites et apprentissages essentiels sont évidents dans le renforcement de l'engagement des adolescentes et des jeunes filles. Les années à venir offrent une opportunité de travailler plus étroitement avec les adolescentes et les jeunes pour accélérer la Génération Égalité tout en approfondissant le soutien à leur leadership.

LE SOUTIEN AUX ACTIONS PRIORITAIRES DES COALITIONS ACTION ET AUX OBJECTIFS DU PLAN MONDIAL D'ACCÉLÉRATION EST FORT

Lors du Forum Génération Égalité à Paris en juin 2021, chaque Coalition d'action a lancé et défini un ensemble ciblé de quatre domaines d'action prioritaire pour sécuriser le changement. Celles-ci se sont appuyées sur un processus co-créatif approfondi entre les partenaires multipartites, éclairé par une analyse rigoureuse des menaces et des défis pour les droits humains des femmes et des filles, ainsi que par des preuves sur les stratégies et les tactiques les plus efficaces pour effectuer le changement. Elles sont accompagnées d'un ensemble d'objectifs mondiaux tout aussi spécifiques et tangibles, également connus sous le nom d'objectifs du Plan directeur mondial de chaque Coalition d'action. Les cibles des plans directeurs des CA ont un lien factuel avec les actions prioritaires,

« Les résultats de l'enquête révèlent que 83 % de tous les engagements déclarés augmenteront la traction dans la réalisation des objectifs du Plan d'accélération mondial. »

Les engagements signalés montrent des alignements étroits avec les objectifs des Coalitions d'action



doivent parler à toutes les parties prenantes concernées et être limitées dans le temps. Ce sont des objectifs précis et mesurables dont l'atteinte contribuera de façon majeure à la réalisation d'une ou plusieurs des actions prioritaires de chaque Coalition d'action.

Plus de 9 engagements déclarés sur 10 s'alignent sur les actions prioritaires des Coalitions (96 %). Tous les domaines prioritaires des six Coalitions comptent au moins un porteur d'engagement. Aucun domaine n'a été laissé pour compte sans des promesses pour le faire avancer. Un fort alignement sur les objectifs des Plans directeurs mondiaux est également observé. Les résultats de l'enquête montrent que 83 % de tous les engagements déclarés augmenteront la traction dans la réalisation des objectifs des Plans directeurs mondiaux.

Les porteurs d'engagement s'appuient généralement sur plus d'une tactique pour remplir leurs engagements. Lorsqu'on leur a demandé de classer les tactiques, l'engagement le plus souvent classé au premier rang parmi les engagements signalés était l'éducation et le renforcement des capacités (22 %), suivis des lois et politiques et du financement (15 et 14 %, respectivement). Le changement de normes et la prestation de services, à 7 % chacun, étaient les moins susceptibles d'être mentionnés comme tactique principale¹³.

Une analyse des tactiques par Coalition d'action révèle que plus d'un tiers des engagements signalés au sein de la Coalition d'action sur les technologies et l'innovation utilisent l'éducation et le renforcement des capacités comme tactique principale (37 %), suivis des données et de la redevabilité (16 %). Les engagements de la Coalition d'action sur les mouvements et le leadership féministes étaient plus susceptibles de choisir la participation (29 %) comme principale tactique. Aucune des Coalitions n'a classé la prestation de services comme principale tactique. Les porteurs d'engagement au sein de la Coalition d'action sur la violence fondée sur le genre ont indiqué une répartition très égale des principales tactiques : 20 % ont choisi les lois et les politiques, suivies par l'éducation et le renforcement des capacités et le financement à 15 % respectivement, et la prestation de services à 14 %. La Coalition d'action sur la justice et les droits économiques a classé l'éducation et le renforcement des capacités comme la principale tactique, tandis que le financement atteignait 18 %. Au sein de la Coalition d'action sur l'action féministe en faveur de la justice climatique, 30 % des engagements déclarés placent l'éducation et le renforcement des capacités au premier rang des tactiques, suivis par les données et la redevabilité à 18 %. L'éducation et le renforcement des capacités sont les principales tactiques d'engagement des membres de



© ONU Femmes/Paula Fincke.

GROS PLAN :

L'engagement collectif de l'Alliance mondiale pour les soins



Organisée par le gouvernement du Mexique par l'intermédiaire de l'Institut national des femmes (INMUJERES) et d'ONU Femmes, l'Alliance mondiale pour les soins vise, par le biais d'une action collective et d'un engagement multipartite, à favoriser la création de systèmes complets de soins aux niveaux national et local, à promouvoir la transformation des rôles de genre et à accélérer la reprise économique après la crise provoquée par la pandémie de COVID-19.

Adhésion : 78 organisations ont rejoint l'Alliance à ce jour. Elles représentent les gouvernements nationaux et locaux, les organisations internationales, les entités privées et philanthropiques et les groupes de la société civile, y compris les organisations de femmes de base, les soignants, les syndicats et les jeunes.

Activités à ce jour : depuis sa création, en juillet 2021, l'Alliance a pris des mesures concrètes pour définir son modèle de gouvernance, créer des communautés de pratique pour échanger des idées et amplifier la visibilité de l'économie des soins dans les forums multilatéraux. En 2022, des échanges mondiaux sur les expériences de reconnaissance des soins comme un droit ont eu lieu, y compris un atelier pour faire progresser l'apprentissage et le soutien entre

pairs parmi les membres de l'Alliance. Selon un porteur d'engagement, l'un des principaux succès de l'Alliance a été sa contribution, par le biais du plaidoyer et des partenariats, à la promotion des investissements dans les soins.

« Connaître et s'associer avec les autres organisations [dans l'Alliance mondiale pour les soins] a été utile pour les efforts d'action collective. »

Pour aller de l'avant, l'Alliance se concentre sur l'élévation des voix féministes, des organisations de base travaillant sur l'économie des soins ; soutenir la production de connaissances et la génération de données ; et faciliter la coopération bilatérale et multilatérale pour promouvoir le travail de soins en tant que priorité pour l'égalité des sexes et la réalisation de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

L'Alliance s'est engagée à soutenir les réformes juridiques et politiques qui favorisent un partage plus équitable du travail de soins non rémunéré dans la société et à préconiser des investissements à grande échelle pour créer et mettre en œuvre des systèmes de soins complets à travers le monde.

la Coalition d'action sur la liberté de disposer de son corps, la santé et les droits sexuels et reproductifs (25 %) ; les lois et politiques arrivent en deuxième position (23 %).

RESPECT DES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA GÉNÉRATION ÉGALITÉ

Au cœur de la Génération Égalité se trouve la volonté d'accélérer les progrès en matière d'égalité des sexes pour les femmes et les filles dans toute leur diversité : 52 % des engagements déclarés font état d'une intention d'intégrer une perspective intersectionnelle. Parmi ceux-ci, 48 % mettent en avant des adolescentes et des jeunes filles, 43 % des femmes et des filles handicapées, 22 % des femmes de divers groupes raciaux/ethniques et 18 % des femmes et des filles rurales. Seulement 8 % des engagements déclarés faisaient spécifiquement référence à la communauté LGBTIQ+, tandis qu'une part similaire mentionnait les femmes et les filles autochtones (9 %)¹⁴. Environ 10 % des engagements intègrent des critères intersectionnels pour sélectionner les femmes et les filles ou leurs organisations représentatives à recevoir un financement et un soutien. Pour 10 autres pour cent, les femmes et les filles représentant des besoins et des réalités différenciés sont impliquées dans la conception et la mise en place des engagements.

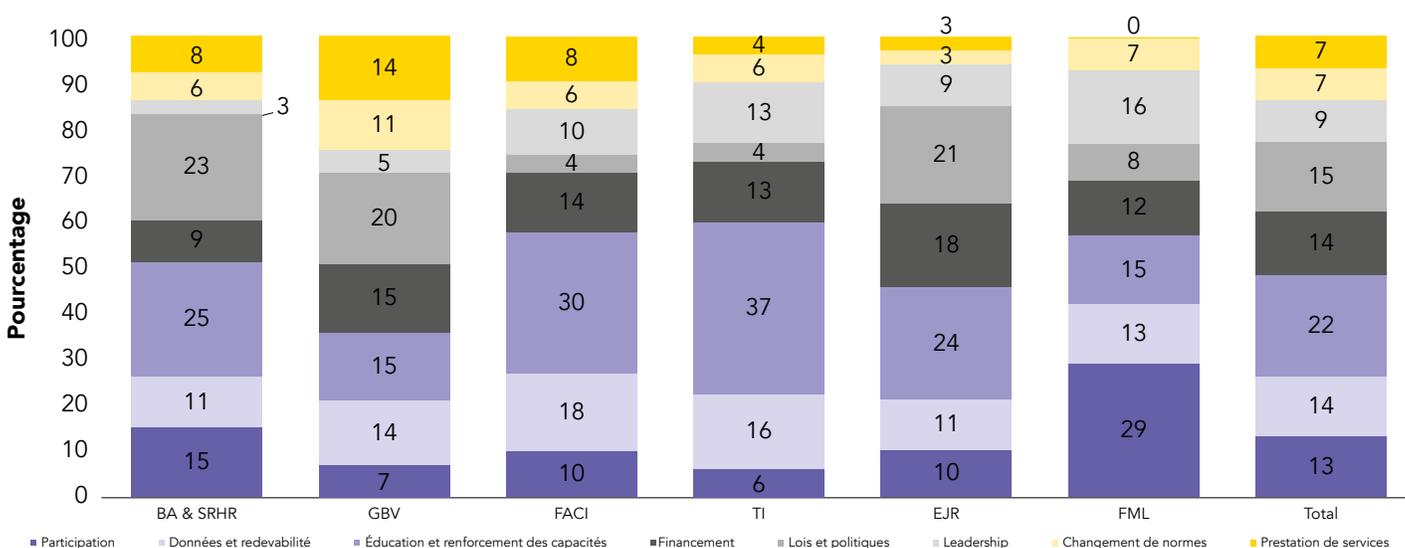
Le principe de leadership féministe a été largement approuvé. Plus de 94 % des engagements pris dans le cadre de la Coalition d'action sur les mouvements et le leadership féministes indiquent une contribution directe au leadership féministe. Dans l'ensemble des Coalitions d'action, environ 15 % des engagements signalés consi-

déraient des tactiques indirectes, telles que le renforcement des capacités et la formation pour développer les compétences et l'expertise des femmes et des filles, avec le potentiel de débloquent le pouvoir et la redevabilité. 10 % des engagements signalés concernaient des mesures plus directes, telles que l'élévation des jeunes à des postes de prise de décisions stratégiques. Dans l'ensemble, 73 % des engagements signalés visaient à interroger et/ou à contester les déséquilibres de pouvoir. Parmi les engagements déclarés associés à la Coalition d'action sur les technologies et l'innovation, seuls 41 % traitent des déséquilibres de pouvoir, contre 57 % dans le cadre de la Coalition sur les mouvements et le leadership féministes.

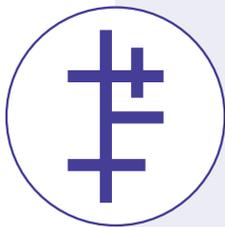
PREUVES ÉMERGENTES DES 29 ENGAGEMENTS COLLECTIFS EMBLÉMATIQUES

Les engagements collectifs emblématiques¹⁵ sont un ensemble de 29 engagements catalyseurs pour faire progresser l'égalité des sexes, approuvés par chaque Coalition d'action. Ils vont d'un engagement multi-sectoriel pour accélérer l'action mondiale visant à mettre fin aux pratiques néfastes à l'égard des femmes et des filles dans toute leur diversité (dans le cadre de la Coalition d'action sur la violence fondée sur le genre) à un engagement mondial des champions de la Coalition d'action sur la liberté de disposer de son corps, la santé et les droits sexuels et reproductifs pour remédier aux lacunes en matière de qualité, de disponibilité, d'accessibilité et de diversité des produits de santé sexuelle et reproductive, en vue de façonner un accès équitable au marché pour la santé reproductive. Voir l'Annexe 1 pour une liste complète des Engagements collectifs.

Tactiques poursuivies pour concrétiser les engagements, par Coalition d'action



PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA GÉNÉRATION ÉGALITÉ



Intersectionnalité

Les Coalitions d'action cherchent à déployer une approche intersectionnelle en mettant en lumière les formes multiples et croisées de discrimination que subissent de nombreuses femmes et filles en raison de leur identité, de leurs réalités, de leur contexte et des inégalités d'accès au pouvoir et aux ressources, et en les combattant. L'intersectionnalité exige de reconnaître les difficultés particulières auxquelles sont confrontées les victimes de formes de discrimination croisées, d'identifier les dynamiques et les systèmes de pouvoir qui les renforcent et de travailler de manière concrète et intentionnelle pour les contrer.



Leadership féministe

Le leadership féministe aspire à redistribuer le pouvoir et la redevabilité de façon explicite et intentionnelle, inclusive et participative, en tenant compte des questions de genre, d'âge, de race, de classe sociale, d'orientation sexuelle, de capacité et d'autres identités croisées. Cela implique un engagement continu en matière de vigilance et de remise en cause de la (re)production des pratiques et des comportements qui découragent la collaboration et l'écoute proactive tout en ne profitant qu'à quelques-uns au détriment des autres.



Transformationnel

Les Coalitions d'action visent à transformer les structures, les systèmes et le pouvoir qui aggravent les inégalités, à la fois dans leur objectif ultime et dans leurs propres méthodes de travail. Ce faisant, les Coalitions d'action cherchent à construire une vision collective à travers des approches qui privilégient la création conjointe, le dialogue et une perspective partagée, en portant une attention particulière aux voix des groupes historiquement marginalisés. Le leadership des jeunes est essentiel à la vision transformatrice des Coalitions d'action de la Génération Égalité.

« Les engagements les plus importants pris à Paris sont restés fermes. Au total, les engagements financiers, politiques, programmatiques et de plaidoyer signalés jusqu'à présent s'élèvent à au moins 24 milliards de dollars en promesses d'engagement en faveur de l'égalité des sexes. »

Un tiers des engagements collectifs déclarés étaient soit au « stade de planification », soit « pas encore commencés ». Là où les activités ont déjà commencé, il y a des histoires puissantes de changement. Accélérer l'action mondiale pour mettre fin aux pratiques néfastes à l'égard des femmes et des filles dans toute leur diversité, par exemple, a mis en évidence un partenariat stratégique avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest menant à une stratégie régionale de prévention et de réponse à la violence sexuelle et fondée sur le genre et à l'élimination de toutes les violences à l'égard des femmes et des filles, et à une politique de prévention et de réponse au harcèlement sexuel sur les lieux de travail et dans les établissements d'enseignement¹⁶. L'Alliance mondiale pour les soins a également souligné la valeur et les opportunités de partenariats par le biais des Engagements collectifs (voir Gros plan).

LES PORTEURS D'ENGAGEMENT MOBILISENT DE NOUVEAUX FINANCEMENTS, MAIS LES MODALITÉS VARIENT, ET LES ÉCARTS DE FINANCEMENT DEMEURENT ÉTENDUS

Les porteurs d'engagement ont généralement choisi de ne pas divulguer d'informations financières

concrètes dans l'enquête. Ils ont répondu à la partie financement de l'enquête pour seulement 279 engagements et ont indiqué si des fonds avaient été obtenus pour un nombre encore plus restreint (185). Malgré ces limitations, les données disponibles confirment que les engagements les plus importants pris à Paris sont restés stables. Au total, les engagements financiers, politiques, programmatiques et de plaidoyer signalés jusqu'à présent s'élèvent à au moins 24 milliards de dollars en promesses d'engagement en faveur de l'égalité des sexes. La part garantie est estimée à au moins 17 milliards de dollars, soit 71 % du total. Un montant estimé à 5 milliards de dollars reste non garanti. Sur le total des besoins (24 milliards de dollars), un minimum de 16,7 milliards de dollars, a été signalé comme nouveau (collecté ou en cours de collecte spécifiquement pour les engagements des Coalitions d'action) ou augmenté, c'est-à-dire une augmentation ou une augmentation prévue du financement précédemment alloué à l'égalité des sexes¹⁷. Avec davantage de rapports, y compris de la part de grands donateurs d'ordre, ce montant devrait augmenter de manière significative, potentiellement au-dessus des 40 milliards de dollars rapportés à Paris.

Sur la base des informations fournies jusqu'à présent, le montant promis spécifiquement sous forme d'engagements financiers, de la part de tous les porteurs

« Alors que les données continuent d'arriver, ces premières informations confirment le rôle clé de la Génération Égalité dans l'augmentation du financement et des investissements dans l'égalité des sexes. »

d'engagement, y compris les organisations privées à but lucratif, est d'au moins 12 milliards de dollars¹⁸. Bien que l'enveloppe financière soit importante, les montants et les modalités de financement varient considérablement, comprenant des subventions, des prêts, des contributions en nature et des allocations budgétaires. Ce chiffre comprend, par exemple, une contribution de 105 millions de dollars du gouvernement suédois pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et soutenir les organisations de défense des droits des femmes et une contribution de 43 millions de dollars du gouvernement allemand pour promouvoir et faire progresser l'éducation des filles dans le cadre de plusieurs engagements envers la Génération Égalité. Il englobe également les engagements du secteur privé à soutenir l'égalité des sexes par le biais de leurs pratiques commerciales, de leurs investissements et de leurs chaînes d'approvisionnement. P&G, par exemple, s'est engagé à investir 10 milliards de dollars dans des entreprises appartenant à des femmes et dirigées par des femmes dans leurs chaînes de valeur mondiales. Seule une part relativement faible des engagements financiers implique l'octroi de subventions, 1,7 milliard de dollars sur les 12 milliards de dollars, soit 14 %. Une grande partie (64 %)¹⁹ des engagements financiers signalés impliquent des financements nouveaux ou accrus²⁰.

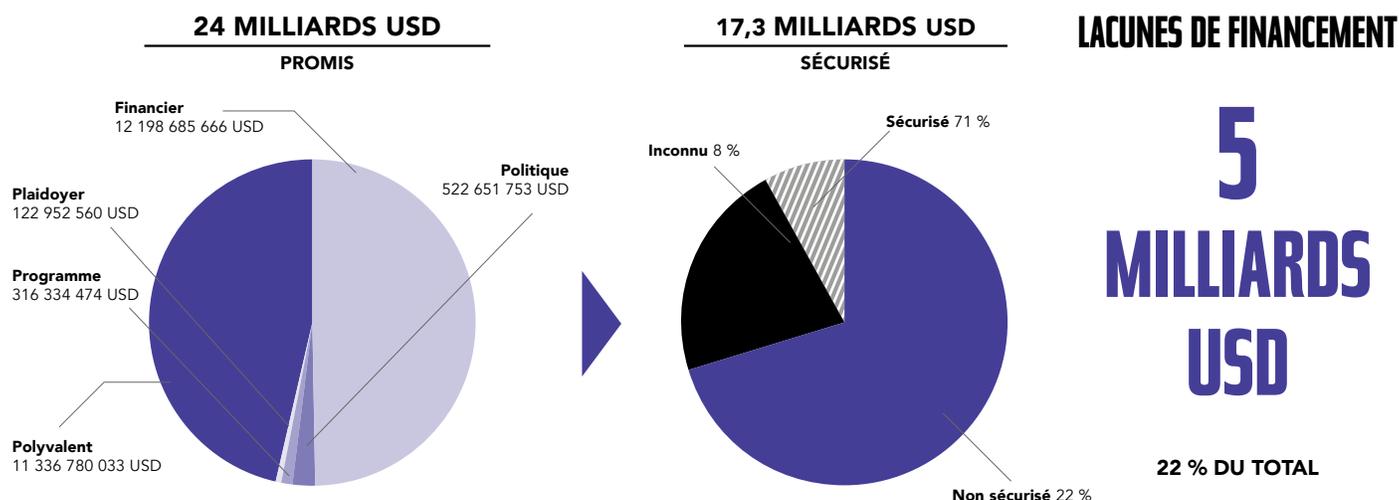
Les porteurs d'engagement qui ont répondu à l'enquête ont également partagé des informations sur la valeur financière et/ou les fonds estimés nécessaires pour mettre en œuvre les engagements non financiers, c'est-à-dire les engagements politiques (523 millions de dollars), programmatiques (316 millions

de dollars) et/ou de plaidoyer (123 millions de dollars). 11 milliards de dollars supplémentaires ont été promis pour des engagements à objectifs multiples, tels que ceux qui adoptent une approche à plusieurs volets pour faire progresser l'égalité des sexes impliquant des activités financières, politiques, programmatiques et/ou de plaidoyer. Cette dernière catégorie comprend un engagement collectif de 1,6 milliard de dollars pour façonner un accès équitable au marché pour la santé reproductive. Les engagements à objectifs multiples peuvent inclure des engagements financiers, mais il n'est pas possible de distinguer quelle partie est financière, c'est-à-dire un engagement à déboursier/investir des fonds et quelle partie est le coût estimé/le besoin de mettre en œuvre une politique, un programme et/ou un plaidoyer avec les données actuellement disponibles.

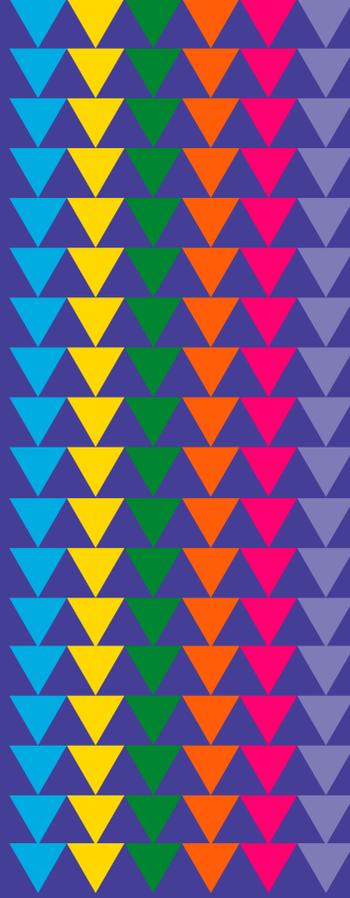
Selon le porteur d'engagement, les valeurs déclarées représentent l'équivalent en dollars estimé des ressources en nature allouées pour mettre en œuvre les engagements, les montants investis ou les montants nécessaires mais non encore garantis. Pour la majorité des engagements déclarés (62,3 %), aucune information indiquant si les fonds ont été obtenus, mais n'a été divulguée.

Bien que les données continuent d'arriver, ces premières informations confirment le rôle clé de la Génération Égalité dans l'augmentation du financement et des investissements dans l'égalité des sexes. Au fur et à mesure que de plus amples informations seront fournies, les perspectives financières, y compris les financements obtenus et décaissés, seront mises à jour.

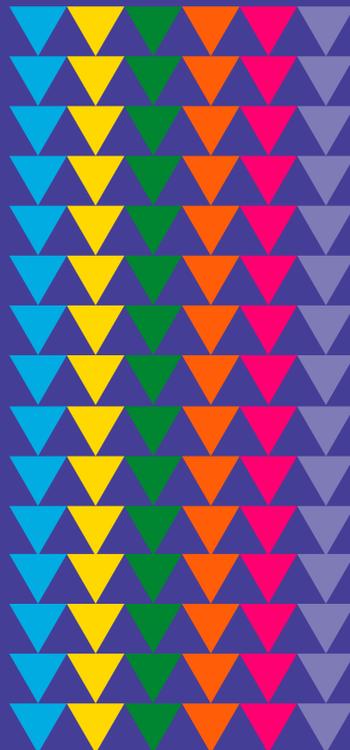
PERSPECTIVES FINANCIÈRES: PROMIS, SÉCURISÉ ET LACUNES RESTANTES POUR LES ENGAGEMENTS DÉCLARÉS



*Remarque : « Sécurisé » fait référence aux ressources/montants estimés disponibles pour la mise en œuvre de l'engagement



COALITIONS D'ACTION: GROS PLAN



Violence fondée sur le genre



Vision du succès

D'ici 2026, les progrès vers l'élimination de la violence fondée sur le genre à l'égard des femmes et des filles dans toute leur diversité sont accélérés grâce à une action mondiale concertée centrée sur les survivantes. Les actions prioritaires comprennent la création d'environnements politiques, juridiques et de ressources favorables ; l'intensification des programmes de prévention fondés sur des données probantes ; développer des services complets, accessibles et de qualité pour les survivantes ; et permettre et habiliter les organisations autonomes dirigées par des filles et de défense des droits des femmes à exercer leur expertise. Pour suivre les progrès, les porteurs d'engagement ont convenu de 22 cibles du Plan directeur et de 24 indicateurs de résultats mondiaux, dont six sont des indicateurs des ODD (voir l'Annexe 2)²¹.

Les porteurs d'engagement ont redoublé d'efforts pour mettre fin une fois pour toutes à la violence à l'égard des femmes et des filles

La violence fondée sur le genre est omniprésente et affecte tous les aspects de la vie des femmes et des filles – au domicile, dans les espaces publics et même en ligne. Seules des actions tangibles et cohérentes de la part des porteurs d'engagement peuvent aider à inverser cette tendance. D'après les informations provenant de 182 engagements, 72 % sont en cours, 18 % sont au stade de planification et 3 % seulement n'ont pas encore commencé²². Près de 30 % des engagements signalés ont une portée mondiale. Parmi ceux qui ont une optique nationale ou régionale, 59 % se concentrent sur l'Afrique subsaharienne, 17 % sur l'Europe et l'Amérique du Nord, 11 % sur l'Amérique latine et les Caraïbes, 6 % sur l'Asie centrale et du Sud, 3 % sur l'Afrique du Nord et l'Asie de l'Ouest, 3 % sur l'Asie de l'Est et du Sud-Est et 1 % ou moins sur l'Océanie et l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Les engagements sont bien répartis par type : 32 % ont une composante politique, y compris à l'appui de l'intensification des programmes de prévention fondés sur des données probantes. Les engagements comportant des éléments de plaidoyer et/ou financiers représentent respectivement 37 % et 22 % de tous les engagements. Environ 9 % des engagements com-

« Dans un monde égalitaire, chacun a le droit de contrôler son propre corps et le cours de sa propre vie. Une société égalitaire est une société meilleure, plus prospère et plus heureuse pour toutes et tous. »

Première ministre d'Islande Katrín Jakobsdóttir

prennent une composante programmatique. Presque tous les engagements s'alignent sur une action prioritaire (98 %) ; 80 % suivent une ou plusieurs des cibles du Plan directeur.

Les gouvernements, les philanthropes et d'autres porteurs d'engagement clés ont promis au moins 960 millions de dollars à cette Coalition. Au moins 686 millions de dollars²³ représentent un financement nouveau ou accru. Sur la base des engagements déclarés, au moins 291 millions de dollars²⁴ ont été sécurisés. Mais pour la majorité des promesses de dons, 528 millions de dollars²⁵, les informations sur les financements garantis n'ont pas été divulguées. Les engagements déclarés montrent un écart de 141 millions de dollars.

Champions des Coalitions d'action : la promesse du Kenya d'éradiquer les pratiques néfastes

Les 12 engagements du gouvernement du Kenya visent à mettre fin à toutes les formes de violence fondée sur le genre et de mutilations génitales féminines (MGF) dans le pays d'ici 2026. Les engagements vont du renforcement des données sur le genre en introduisant des indicateurs de MGF et de violence fondée sur le genre dans l'enquête démographique et de santé du Kenya de 2022 à l'allocation de 100 millions de KSH par an pour la recherche et l'innovation afin de stimuler la programmation fondée sur des preuves pour mettre fin à la violence fondée sur le genre. Ces engagements sont porteurs d'un grand espoir dans un pays où près d'1 fille sur 5 a subi des MGF. Au cours de la première année de mise en œuvre, le Kenya a collecté des données sur la violence fondée sur le genre et mis en place une ligne d'urgence gratuite pour l'assistance des cas de violence fondée sur le genre et en matière d'urgences générales. Cinquante-quatre refuges privés et centres de secours fonctionnent désormais dans 18 comtés²⁶.

LES FEMMES ET LES FILLES NE SONT PAS EN SÉCURITÉ À LA MAISON, DANS LES ESPACES PUBLICS OU EN LIGNE

Jusqu'à

753 millions

de femmes âgées de 15 ans et plus ont subi des violences physiques et/ou sexuelles entre partenaires intimes au moins une fois depuis l'âge de 15 ans

D'ici 2030, jusqu'à

2 millions

de cas supplémentaires de MGF sont prévus en raison des interruptions de services liées à la COVID-19.



73% DE FEMMES JOURNALISTES

de 125 pays ont signalé avoir été confrontées à la violence en ligne ; 11 % se sont retirées des communautés en ligne en raison de harcèlement



des femmes dans les zones urbaines ont déclaré qu'elles se sentaient moins en sécurité lorsqu'elles marchaient seules la nuit depuis la COVID-19*



des preuves sur ce qui fonctionne pour prévenir ou répondre à la violence fondée sur le genre à l'égard des femmes et des filles proviennent de pays à revenu élevé, ce qui rend invisibles les besoins dans d'autres parties du monde

*Sur la base de l'évaluation rapide sensible au genre dans 13 pays.

PRINCIPES FONDAMENTAUX DANS LA PRATIQUE



Intersectionnalité :

Women Deliver développe une conférence WD2023 accessible et inclusive, où les populations et les défenseurs représentant les identités intersectionnelles des filles et des femmes, en particulier celles vivant dans les pays à revenu faible et intermédiaire, sont engagés de manière significative dans sa création, son leadership et sa réalisation.



Leadership féministe :

Le nouveau Fonds d'impact pour les filles de Save the Children vise à jouer un rôle essentiel dans la construction et l'investissement dans le leadership des filles en acheminant directement le financement d'amorçage et le soutien technique indispensables aux réseaux dirigés par des filles. Le Fonds accordera la priorité aux approches conçues pour et avec les activistes locales et les organisations de base et visera à créer et à renforcer les réseaux de filles.



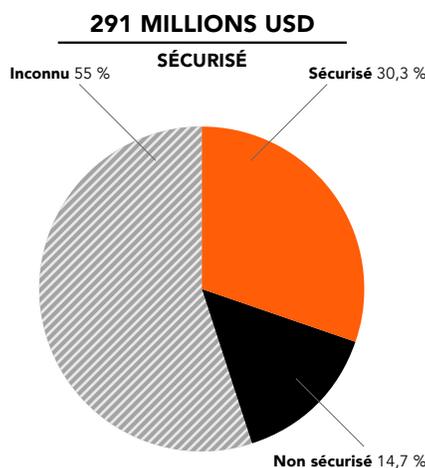
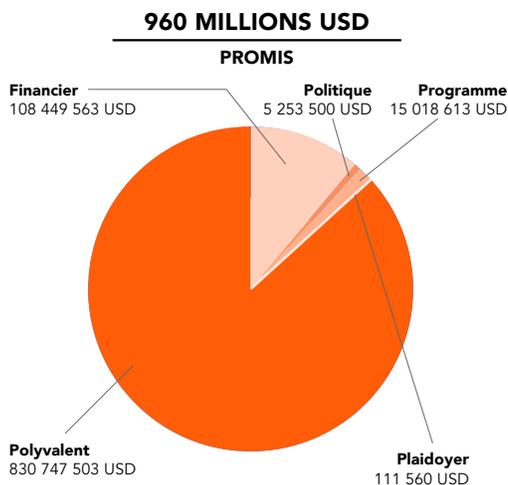
Changement transformateur :

Safetipin a collaboré dans plusieurs villes du monde pour garantir que les interventions urbaines sensibles au genre contribuent à des villes plus sûres et plus inclusives. À Delhi, des données géolocalisées sur la sécurité des femmes ont été utilisées pour améliorer l'éclairage dans plus de 5 000 endroits de la ville.

ENGAGEMENTS PAR NOMBRES



PERSPECTIVES FINANCIÈRES: PROMIS, SÉCURISÉ ET LACUNES RESTANTES POUR LES ENGAGEMENTS DÉCLARÉS



LACUNES DE FINANCEMENT

141 MILLIONS USD

15 % DU TOTAL

Justice et droits économiques



Vision du succès

D'ici 2026, la justice et les droits économiques sont garantis pour les femmes et les filles, dans toute leur diversité, y compris pour les adolescentes, comme pour les hommes et les garçons. Les actions prioritaires incluent : favoriser la transformation de l'économie des soins afin que les soins et le travail domestique soient équitablement partagés et valorisés dans la société ; promouvoir un environnement juridique et politique propice à l'expansion du travail décent et à la réalisation de marchés du travail transformateurs en matière de genre, exempts de discrimination, de violence et de harcèlement ; accroître l'accès et le contrôle des femmes sur les ressources productives ; et soutenir la prolifération de systèmes de protection économique et sociale sensibles au genre. Pour suivre les progrès, les porteurs d'engagement ont convenu de 9 cibles globales et de 9 indicateurs de résultats mondiaux, dont 4 sont des indicateurs des ODD (voir Annexe 2)²⁷.

L'autonomisation économique des femmes est centrale à la réalisation des droits des femmes

Plus de deux ans après le début de la pandémie de COVID-19, la reprise du marché du travail reste faible et inégale. Les femmes sont touchées de manière disproportionnée, avec moins d'heures de travail, des salaires inférieurs et le fardeau injuste des soins non rémunérés. D'après les réponses à l'enquête pour 138 engagements, 76 % sont en cours, 10 % sont au stade de planification et 5 % n'ont pas encore commencé²⁸. Près de la moitié (45 %) des engagements signalés ont une portée mondiale. Parmi ceux qui ont une optique nationale ou régionale, 41 % se concentrent sur l'Afrique subsaharienne, 19 % sur l'Amérique latine et les Caraïbes, 16 % sur l'Europe et l'Amérique du Nord, 13 % sur l'Afrique du Nord et l'Asie de l'Ouest, 7 % sur l'Asie centrale et du Sud, 2 % sur l'Asie de l'Est et du Sud-Est et 1 % sur l'Océanie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Quatre sur 10 (41 %) se concentrent intégralement ou en partie sur le plaidoyer, notamment en faveur de réformes juridiques et politiques qui favorisent un partage plus équitable du travail de soins non rémunéré dans la société. Trois sur 10 ont une composante politique (30 %), y compris pour développer le travail décent et l'emploi dans les secteurs formels et informels. Les engagements incluant des composantes programmatiques et

« L'égalité des sexes est essentielle si nous voulons construire un monde du travail véritablement durable et équitable. La redevabilité et la transparence seront les principaux outils de cette campagne. Nous avons constaté des progrès encourageants et nous devons maintenant accélérer l'action pour garantir que les engagements existants conduisent à des changements concrets »

Guy Ryder, Directeur-général, Organisation internationale du Travail

financières, à 12 % et 18 %, respectivement, complètent le reste des engagements en matière d'établissement de rapports. La grande majorité (92 %) s'aligne sur une action prioritaire ; 64 % suivent une ou plusieurs cibles du Plan directeur.

Les gouvernements, les organisations philanthropiques et d'autres porteurs d'engagement clés ont promis au moins 15 milliards de dollars²⁹ à cette Coalition. Au moins 11 milliards de dollars³⁰ reflètent un financement nouveau ou accru. Sur la base de ceux qui ont répondu, 11,8 milliards de dollars³¹ ont été sécurisés. D'après les engagements déclarés, il reste un déficit de financement d'au moins 3 milliards de dollars.

Champions des Coalitions d'action : promouvoir l'accès des femmes à la terre

Au cours des 12 derniers mois, le gouvernement d'Allemagne travaille pour avancer les droits à la terre pour les femmes dans différentes parties du monde. Le projet de politique foncière responsable a soutenu l'acquisition de terres pour 65 000 ménages dans huit pays, avec plus d'un tiers des titres fonciers délivrés à des femmes ou à des femmes conjointement avec des hommes (37 %). En Ouganda, 75 % des titres ont été issus de manière conjointe aux femmes et aux hommes. L'Allemagne soutient également la campagne Stand for Her Land, qui a été officiellement lancée à l'occasion de la Journée internationale des femmes 2022. La campagne vise à susciter un changement durable sur le terrain par le biais d'une action collective et d'un plaidoyer, avec des activités commençant en Éthiopie, au Sénégal et en Ouganda.

LES DROITS ÉCONOMIQUES DES FEMMES ONT ÉTÉ DUREMENT TOUCHÉS; LA REPRISE EST LENTE

Dans le monde,



des 67 millions de travailleurs domestiques sont des femmes ; 90 % d'entre elles ne bénéficient d'aucune protection sociale³². Le déficit de financement des femmes entrepreneurs est estimé à **plus de 1 600 milliards de dollars**³³.

512 milliards

d'heures passées par les femmes à des soins non rémunérés en 2020, alors que la plupart des écoles et des crèches dans le monde étaient fermées³⁴.

La charge de travail des femmes s'est intensifiée pendant la pandémie, mais seulement 7 % des mesures de protection sociale et du marché du travail pour répondre à la crise se sont concentrées sur le soutien au travail de soins non rémunérés³⁵.



Réforme légale

Au rythme actuel, le monde arrivera

7 ans



TROP TARD pour atteindre l'égalité des sexes en matière d'emploi et d'avantages économiques d'ici 2030 (Cible des ODD 5.1)³⁶.

PRINCIPES FONDAMENTAUX DANS LA PRATIQUE



Intersectionnalité :

La Children's Investment Fund Foundation adopte une approche à plusieurs volets pour l'équité entre les sexes. Leur stratégie GIRL Capital teste et met à l'échelle des approches intégrées qui fournissent aux filles - y compris les plus marginalisées - des compétences de vie et de subsistance, une éducation et des voies de revenu pour réduire le mariage des enfants, retarder les grossesses chez les adolescentes et améliorer l'emploi des jeunes femmes.



Leadership féministe :

Oxfam International ancre la transformation dans les principes féministes, convoquant et promouvant des approches et des initiatives féministes vertes, justes et équitables. Une structure de gouvernance mondiale réformée intègre diverses voix de toutes les régions, supervisant à la fois la défense des soins externes et l'examen des politiques et pratiques internes en matière de diversité, d'inclusion et de soins.



Changement transformateur :

Par le biais du MENA Family Law Network (« Hurra Coalition »), Equality Now et ses partenaires, y compris de jeunes activistes, ont lancé des campagnes sur la répartition équitable de la richesse matrimoniale en cas de divorce, la garde des enfants par des mères divorcées et le mariage précoce en Algérie, en Égypte, en Iraq, en Jordanie, au Liban, au Maroc, dans l'État de Palestine et en Tunisie.

ENGAGEMENTS PAR NOMBRES

se sont engagés à impliquer les organisations de défense des droits des femmes, féministes et/ou de terrain

49%

résultent de partenariats nouvellement formés

48%

ont l'intention d'adopter une approche intersectionnelle

46%

ont une portée globale

45%

remettent en question les systèmes inégaux et la dynamique du pouvoir

37%

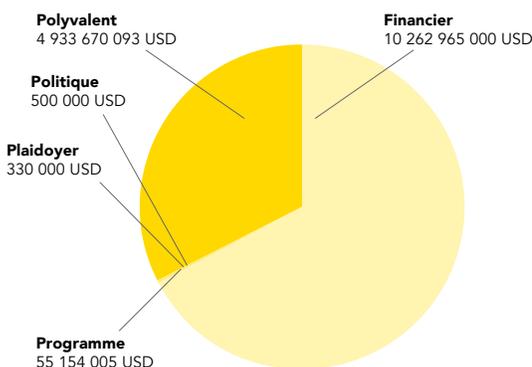
sont pris par des organisations dirigées par des jeunes

8%

PERSPECTIVES FINANCIÈRES: PROMIS, SÉCURISÉ ET LACUNES RESTANTES POUR LES ENGAGEMENTS DÉCLARÉS

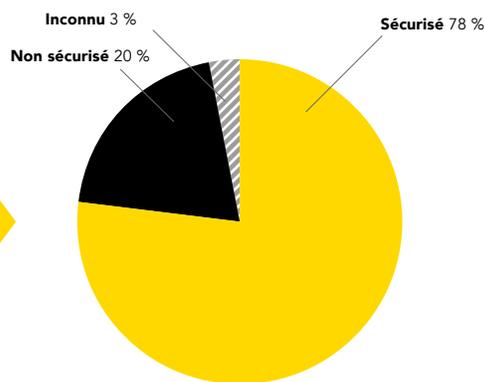
15 MILLIARDS USD

PROMIS



11,8 MILLIARDS USD

SÉCURISÉ



LACUNES DE FINANCEMENT

3 MILLIARDS USD

20 % DU TOTAL

Liberté de disposer de son corps, santé et droits sexuels et reproductifs



Vision du succès

D'ici 2026, toutes les personnes, en particulier les filles, les adolescentes, les femmes, les personnes transgenres et non binaires dans toute leur diversité, sont habilitées à exercer leur santé et leurs droits sexuels et reproductifs (SDSR) et à prendre des décisions autonomes concernant leur corps, sans coercition, violence et discrimination. Les actions prioritaires comprennent l'expansion de l'éducation sexuelle complète, de la contraception et des services complets d'avortement ; augmenter la prise de décision et la liberté de disposer de son corps ; et le renforcement des organisations féministes. Pour suivre les progrès, les porteurs d'engagement ont convenu de sept cibles du Plan directeur mondial et de sept indicateurs de résultats mondiaux, dont quatre sont des indicateurs des ODD (voir Annexe 2)³⁷.

La santé et les droits sexuels et reproductifs sont attaqués

À une époque où les réactions négatives contre la SDSR des femmes prennent de l'ampleur, des actions concrètes de la part des porteurs d'engagement sont impératives. Sur la base des données d'enquête sur 84 engagements, 80 % sont en cours, 17 % sont au stade de planification et aucun n'a encore commencé³⁸. Quatre engagements signalés sur 10 ont une portée mondiale. Parmi ceux qui ont une portée nationale ou régionale, 56 % se concentrent sur l'Afrique subsaharienne ; 13 % sur l'Asie centrale et de l'Ouest ; 12 % sur l'Asie de l'Est et du Sud-Est ; 6 % chacun sur l'Europe et l'Amérique du Nord, l'Afrique du Nord et l'Asie de l'Ouest et l'Amérique latine et les Caraïbes ; 2 % sur l'Océanie et 1 % sur l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Près d'un tiers contribuent à accroître la prise de décision et la liberté des femmes de disposer de leur corps en transformant les normes sociales et de genre. Près de la moitié (45 %) des engagements signalés se concentrent intégralement ou en partie sur le plaidoyer, y compris pour soutenir l'accès universel à des soins d'avortement sécurisés. Un tiers des engagements de rapport ont une composante politique, y compris autour d'un meilleur accès à une éducation sexuelle complète, l'accès à la contraception moderne et aux soins de maternité. Un sur 10 implique un travail programmatique et 13 % incluent un soutien financier. Presque tous les engagements (99 %) sont alignés sur une action prioritaire ; 80 % suivent une ou plusieurs cibles du Plan directeur mondial.

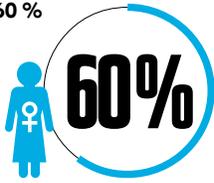
Les gouvernements, les organisations philanthropiques, les agences multilatérales et les organisations à but non lucratif ont promis au moins 4,7 milliards de dollars à cette Coalition, dont 2,3 milliards de dollars représentant un financement nouveau ou accru³⁹. D'après les rapports actuels, près des trois quarts (3,4 milliards de dollars) ont été obtenus⁴⁰. Il reste un écart de 1 milliard de dollars.

Champions des Coalitions d'action : partenariats SDSR en action

Le gouvernement du Burkina Faso, co-chef de file de la Coalition d'action sur la liberté de disposer de son corps, la santé et les droits sexuels et reproductifs, préside actuellement un processus d'élaboration d'une feuille de route sous-régionale pour mettre en œuvre huit engagements régionaux afin de parvenir à l'accès universel aux droits sexuels et reproductifs des femmes d'ici 2030. Les principaux éléments de la feuille de route sont un meilleur accès à une éducation sexuelle complète, des soins de santé gratuits pour les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes, la revitalisation des centres de santé scolaires et universitaires et des espaces adaptés aux jeunes pour offrir des services de santé sexuelle et reproductive de qualité, des cadres juridiques plus solides pour la lutte contre le mariage des enfants, le dialogue social inclusif et les actions contre les violences basées sur le genre, ainsi que le plaidoyer et le soutien pour des ressources budgétaires plus importantes dans le secteur de la santé. Des discussions avec cinq autres pays (Bénin, Guinée, Mali, Niger et Togo) ont commencé en vue de la création d'un comité régional de la Génération Égalité et de comités techniques nationaux de la Génération Égalité et d'équipes techniques relevant des ministères de la santé. Des plans opérationnels quinquennaux annuels et à moyen terme sont en cours d'élaboration, ainsi que des plans d'action nationaux et des plans régionaux de mobilisation des ressources. Le Burkina Faso continue de mobiliser davantage de pays d'Afrique de l'Ouest pour qu'ils adhèrent à la Coalition d'action sur la liberté de disposer de son corps, la santé et les droits sexuels et reproductifs. L'objectif final est de changer radicalement l'environnement politique et social, y compris dans les situations de crise, afin qu'il respecte pleinement la santé et les droits sexuels et reproductifs des femmes et des filles.

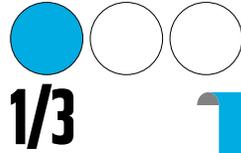
LE DÉNI DE LA LIBERTÉ DE DISPOSER DE SON CORPS VIOLE LES DROITS FONDAMENTAUX DES FEMMES ET DES FILLES

Moins de 60 %



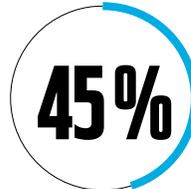
des femmes en couple

âgées de 15 à 49 ans prennent leurs propres décisions concernant les relations sexuelles, l'utilisation de contraceptifs et les soins de santé reproductive



des pays

manquent de lois et de réglementations garantissant aux femmes et aux hommes âgés de 15 ans et plus l'accès à l'éducation sexuelle



des avortements ne sont pas sécurisés

la plupart ont lieu dans des pays en développement⁴¹

La COVID-19 a exacerbé les inégalités en matière de SDR



des pays

ont signalé des perturbations dans les services de planification familiale et de contraception au début de la pandémie⁴²

PRINCIPES FONDAMENTAUX DANS LA PRATIQUE



Intersectionnalité :

Women Enabled International fait progresser les droits humains à l'intersection du genre et du handicap pour répondre aux expériences vécues des femmes, des filles et des minorités de genre handicapées, renforcer la capacité des autres à garantir leurs droits et promouvoir l'activisme dirigé par des femmes handicapées.



Leadership féministe :

L'Open Society Foundation renforce le leadership féministe de trois manières : grâce à des sous-subsventions aux acteurs qui en ont le plus besoin, des fonds pour des outils et des pratiques innovants qui augmentent la portée et l'impact des mouvements, et une aide à la diversification du financement des organisations par le biais de plusieurs sources de financement.



Changement transformateur :

Plan International s'engage à mener une action au niveau local avec un objectif clair de leadership authentique, d'agence, de prise de décision et d'allocation des ressources. Plan recherche un pouvoir partagé, en mettant l'accent sur la conception conjointe d'activités avec les filles, le partage des responsabilités pour la prise de décision et la garantie d'un meilleur partage d'informations dès le départ.

ENGAGEMENTS PAR NOMBRES

résultent de partenariats nouvellement formés

47%

ont une envergure mondiale

40%

se sont engagés à impliquer les organisations de défense des droits des femmes, féministes et/ou de terrain

39%

ont l'intention d'adopter une approche intersectionnelle

39%

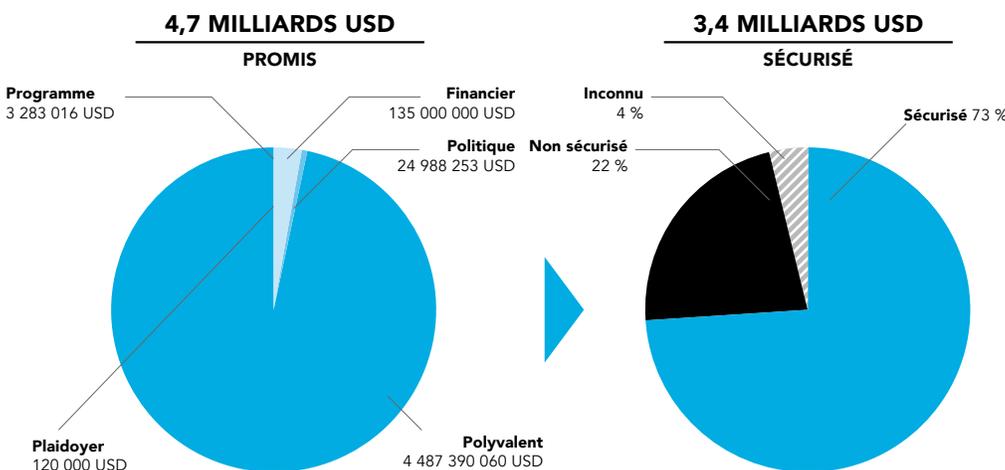
visent à remettre en question les systèmes inégaux et la dynamique du pouvoir

32%

sont pris par des organisations dirigées par des jeunes

20%

PERSPECTIVES FINANCIÈRES: PROMIS, SÉCURISÉ ET LACUNES RESTANTES POUR LES ENGAGEMENTS DÉCLARÉS

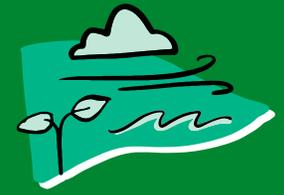


LACUNES DE FINANCEMENT

1 300 MILLIONS USD

22 % DU TOTAL

Action féministe en faveur de la justice climatique



Vision du succès

D'ici 2026, cette Coalition aura initié une transition vers une économie verte inclusive et régénératrice qui reconnaît l'interdépendance du changement climatique avec les questions de justice de genre et qui protège et amplifie les voix des communautés locales et autochtones, y compris les défenseurs de première ligne, sur la scène sociale et politique. Les actions prioritaires comprennent l'intensification du financement climatique sensible au genre et orienté vers des solutions climatiques équitables en matière de genre, en particulier aux niveaux local et rural ; permettre aux femmes et aux filles de mener des transitions justes vers une économie verte inclusive, circulaire et régénératrice ; renforcer la résilience des femmes et des filles face aux impacts climatiques, aux risques de catastrophes et aux pertes et dommages, notamment par le biais de l'accès aux droits fonciers et à la sécurité foncière ; et accroître la collecte et l'utilisation de données sur le genre et l'environnement. Pour suivre les progrès, les porteurs d'engagement ont convenu de neuf cibles globales et de neuf indicateurs de résultats mondiaux, dont deux sont des indicateurs des ODD (voir Annexe 2)⁴³.

Les engagements de la Génération Égalité sont au cœur d'une action climatique forte

Les femmes, en particulier celles qui sont les plus laissées pour compte, résistent aux pires événements météorologiques extrêmes mais restent systématiquement exclues de la prise de décision climatique. Alors que le monde est aux prises avec la crise climatique, les champions et les porteurs d'engagement unissent leurs forces pour veiller à ce que les femmes soient au cœur de l'action climatique. Une grande partie des engagements signalés ont commencé à être mis en œuvre (77 %), un sur cinq en est au stade de planification (20 %) et une très petite fraction n'a pas encore commencé son travail (3 %). Quatre engagements sur dix en matière de rapports ont une portée mondiale. Parmi ceux qui se concentrent sur un pays ou une région, 69 % ciblent l'Afrique subsaharienne, 11 % l'Europe et l'Amérique du Nord, 8 % l'Amérique latine et les Caraïbes, 6 % l'Afrique du Nord et l'Asie de l'Ouest, 4 % l'Asie de l'Est et du Sud-Est et 1 % ou moins l'Asie centrale et du Sud, l'Océanie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Quatre engagements sur 10 en matière de rapports se concentrent intégralement ou en partie sur le plaidoyer (43 %), y compris sur le renforcement de la résilience des femmes et des filles face aux risques climatiques et aux catastrophes. Les efforts liés aux politiques représentent 24 % de tous les engagements, tandis qu'un peu plus de 2 sur 10 impliquent des travaux programmatiques (22 %). Bien que le financement climatique constitue une action prioritaire, les engagements ne représentent que 11 % de tous les engagements déclarés. Presque tous les engagements signalés sont alignés sur une action prioritaire (98 %) et sur une ou plusieurs cibles du Plan directeur mondial (93 %).

Les gouvernements, les philanthropes et d'autres porteurs d'engagement clés ont promis au moins 146 millions de dollars⁴⁴ à cette Coalition. De ce montant, au moins 4,2 millions de dollars⁴⁵ correspondent à des financements nouveaux ou accrus. La plupart reflètent des engagements à collecter des fonds pour l'action féministe en faveur de la justice climatique ; seuls 27 millions de dollars⁴⁶ sont déclarés comme garantis. Un écart de 119 millions de dollars demeure.

Champions des Coalitions d'action : mobilisation du financement climatique sensible au genre pour des solutions communautaires

Le Global Greengrants Fund et la Global Alliance for Green and Gender Action ont lancé une campagne mondiale afin de mobiliser 100 millions de dollars pour une action climatique équitable au cours des cinq prochaines années. L'objectif est de soutenir les initiatives locales qui contribuent à l'atténuation et à l'adaptation aux changements climatiques ; garantir des sociétés inclusives, équitables, justes et durables ; et renforcer la résilience de toutes les personnes et de divers écosystèmes. Ces objectifs incluent un engagement à mobiliser un soutien pour le leadership et la prise de décision des femmes dans les solutions climatiques. Promouvoir un accès équitable aux droits de propriété foncière, à des ressources naturelles sûres et propres et à des moyens de subsistance durables qui favorisent l'autonomie économique sont quelques-unes des façons dont le groupe vise à mener le changement.

LA JUSTICE CLIMATIQUE VA DE PAIRE AVEC LA JUSTICE DE GENRE

de catastrophes liées au temps, au climat ou à l'eau survenant chaque jour :

UNE

de décès qu'elles entraînent en moyenne :

115 par jour

Coût économique journalier :

202 millions de dollars⁴⁷

Les femmes et les filles



des communautés pauvres et marginalisées qui sont les moins responsables de la dégradation de la planète, en supportent le poids.

Concernant le financement philanthropique face aux changements climatiques :



va à des organisations dirigées par des personnes blanches, et



à des organisations dirigées par des hommes⁴⁸

À peine 0,2 % de tous les financements des fondations sont explicitement consacrés aux femmes et à l'environnement⁴⁹



PRINCIPES FONDAMENTAUX DANS LA PRATIQUE



Intersectionnalité :

Village Farmers s'associe à plus de 2 000 femmes et jeunes petits exploitants agricoles et pêcheurs au Nigéria pour enrayer la perte de biodiversité, préserver les patrimoines alimentaires autochtones et défendre la souveraineté alimentaire de l'Afrique. Dans le bassin de la rivière Anambra, l'initiative a soutenu la création de réseaux de conservation des semences de femmes agricultrices autochtones dans 10 communautés différentes.



Leadership féminin :

Tejiendo Pensamiento dirige des programmes au niveau communautaire afin de doter les filles autochtones des outils et des ressources pédagogiques nécessaires pour assumer des rôles de leadership et un pouvoir décisionnel dans la recherche de la justice climatique. Il ouvre des espaces nationaux de dialogue avec les organisations féministes, soutenant les efforts des défenseurs de l'environnement et des bâtisseurs de paix.



Changement transformateur :

Le gouvernement du Canada a soutenu la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et l'Aperçu mondial des approches et technologies de conservation pour concevoir un outil permettant d'évaluer la sensibilité au genre des technologies et approches appliquées de gestion durable des terres et d'identifier les domaines d'amélioration. Les parties prenantes clés ont déjà testé cet outil dans 15 pays.

ENGAGEMENTS PAR NOMBRES

ont l'intention d'adopter une approche intersectionnelle

64%

résultent de partenariats nouvellement formés

58%

se sont engagés à impliquer les organisations de défense des droits des femmes, féministes et/ou de terrain

57%

visent à remettre en question les systèmes inégaux et la dynamique du pouvoir

55%

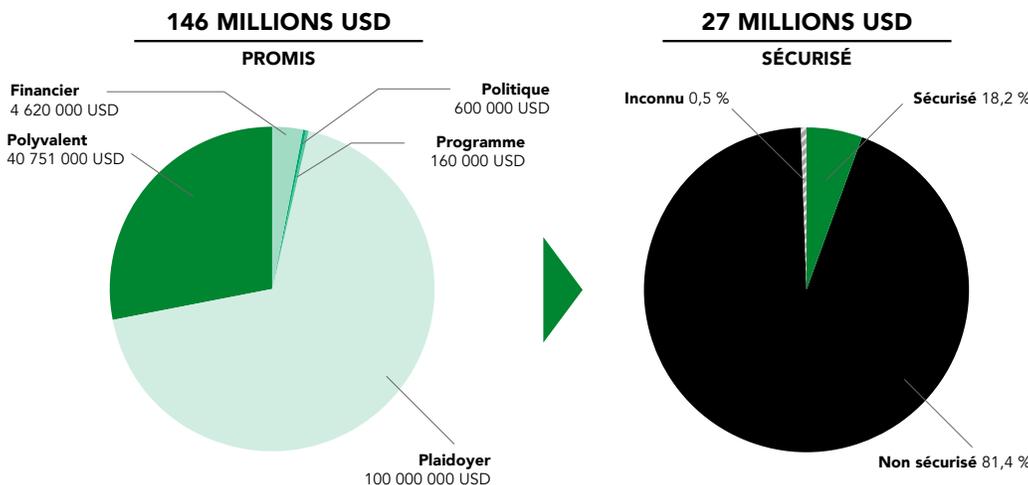
ont une portée globale

40%

sont pris par des organisations dirigées par des jeunes

30%

PERSPECTIVES FINANCIÈRES: PROMIS, SÉCURISÉ ET LACUNES RESTANTES POUR LES ENGAGEMENTS DÉCLARÉS



LACUNES DE FINANCEMENT

119 MILLIONS USD

81 % DU TOTAL

Technologies et innovation au service de l'égalité des sexes



Vision du succès

D'ici 2026, les femmes et les filles dans toute leur diversité jouiront de chances égales en matière d'accès aux technologies et à l'innovation et les utiliseront, les dirigeront et les concevront de manière significative et sûre, dans un cadre de liberté d'expression, de joie et de potentiel illimité. Les actions prioritaires comprennent la réduction des disparités entre les sexes en matière d'accès et de compétences numériques ; augmenter les investissements dans les technologies et l'innovation féministes ; créer des écosystèmes d'innovation inclusifs, transformateurs et responsables ; et mettre en œuvre des politiques et des solutions contre la violence et la discrimination fondées sur le sexe en ligne et facilitées par les technologies. Pour suivre les progrès, les champions et les porteurs d'engagement se sont mis d'accord sur 4 objectifs du Plan directeur, 13 sous-objectifs et 13 indicateurs de résultats mondiaux, dont 2 sont des indicateurs des ODD (voir Annexe 2)⁵⁰.

La fracture entre les sexes dans le monde physique se reproduit dans le monde numérique

Malgré le vaste potentiel d'égalité des sexes grâce à la numérisation, les femmes n'ont pas autant bénéficié que les hommes de la transformation numérique. Aujourd'hui, elles sont moins susceptibles d'accéder à des formes de technologies largement utilisées, de diriger des institutions d'innovation ou de devenir des inventeurs. Une action audacieuse de la part des porteurs d'engagement est nécessaire pour réduire la fracture numérique entre les sexes. Sur la base d'informations sur 103 engagements, 81 % sont actifs et en cours et 17 % sont au stade de planification.

Environ 2 % seulement n'ont pas encore commencé. Près de la moitié (48 %) ont une portée mondiale. Parmi ceux qui ont une optique nationale ou régionale, 42 % se concentrent sur l'Afrique subsaharienne, 18 % sur l'Europe et l'Amérique du Nord, 13 % sur l'Afrique du Nord et l'Asie de l'Ouest, 10 % sur l'Amérique latine et les Caraïbes, 8 % sur cent sur l'Asie centrale et du Sud, 6 % sur l'Asie de l'Est et du Sud-Est et 3 % sur l'Océanie. Deux des 10 engagements signalés se concentrent intégralement ou

en partie sur la prestation du programme (20 %), y compris sur l'élargissement de l'accès aux formations gratuites sur les compétences numériques. Les efforts de plaidoyer, tels que la promotion d'écosystèmes d'innovation inclusifs, transformateurs et responsables, représentent 39 % des engagements et un quart incluent en tout ou en partie un engagement à réformer les politiques. Une plus petite proportion cherche à fournir un soutien financier (16 %). La grande majorité de tous les engagements signalés s'alignent sur une action prioritaire (94 %) ; 73 % suivent une ou plusieurs cibles du Plan directeur.

Les gouvernements, les philanthropes et d'autres porteurs d'engagement clés ont promis au moins 247 millions de dollars⁵¹ à cette Coalition. Au moins 113 millions de dollars représentent un financement nouveau ou accru. Sur la base de ceux qui ont répondu, 58 millions de dollars sont signalés comme sécurisés. Une grande partie, 174 millions de dollars ou 71 % du total des ressources annoncées, reste non garantie. Les informations indiquant si les fonds ont été sécurisés n'ont pas été divulguées pour 14,5 millions de dollars⁵² d'engagements déclarés.

Gros plan sur les champions des Coalitions d'action : combler le déficit de compétences numériques grâce à des collaborations multipartites innovantes

L'Alliance régionale pour la numérisation des femmes en Amérique latine et dans les Caraïbes, un engagement conjoint entre le gouvernement du Chili, Microsoft, Mastercard, ONU Femmes et Eidos Global, s'efforce de combler le déficit de compétences numériques par le biais de Todas Conectadas, une plateforme en ligne fournissant des cours gratuits sur la formation professionnelle, la citoyenneté numérique et les compétences techniques, entre autres. L'objectif est d'atteindre 3,8 millions de femmes dans la région d'ici 2024. Pour faire face aux barrières sociales et économiques systémiques des femmes, la plateforme est gratuite et accessible à partir de tous les types d'appareils et niveaux de bande passante. Des projets sont en place pour traduire les ressources disponibles pour les anglophones des Caraïbes.

L'EXCLUSION DES FEMMES ET DES FILLES DU MONDE NUMÉRIQUE RESTREINT L'INNOVATION ET VOLE DES MILLIARDS À L'ÉCONOMIE

Les femmes détiennent

seulement 2 emplois sur 10

dans les sciences, l'ingénierie et les TIC dans le monde⁵⁴

Seulement 12%

des chercheurs en apprentissage automatique sont des femmes⁵⁵



Mondialement,



L'incidence chez les **jeunes femmes** est plus élevée que chez les générations plus âgées

ont subi des violences en ligne⁵⁶

Les **femmes** ne représentent que



des inventeurs inscrits sur les demandes internationales de brevet dans le monde⁵⁷

Au rythme actuel des progrès, la parité des sexes parmi les inventeurs ne sera atteinte qu'en 20⁵³

PRINCIPES FONDAMENTAUX DANS LA PRATIQUE



Intersectionnalité :

Le gouvernement finlandais s'est engagé à adopter une approche intersectionnelle pour promouvoir l'égalité des sexes. Son programme « Développer la qualité et l'égalité dans l'enseignement et la formation professionnels » vise à réduire et à prévenir les différences d'apprentissage en développant des méthodes pédagogiques et des environnements d'apprentissage qui soutiennent la diversité des apprenants et en renforçant la personnalisation des études et les solutions numériques d'accompagnement.



Leadership féministe :

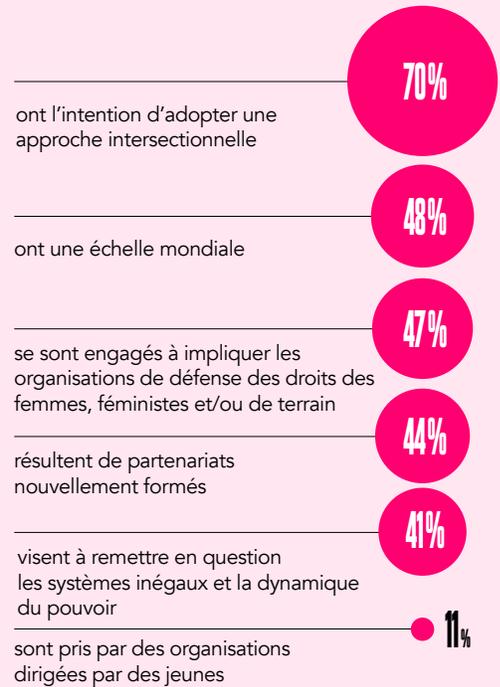
L'engagement du Fonds mondial pour les femmes « Reclaiming Technology for Feminist Liberation » vise à remédier au manque de financement pour soutenir les technologies féministes. L'objectif : 5 millions de dollars de nouvelles ressources versées directement aux activistes féministes de la majorité mondiale travaillant à l'avancement des technologies féministes et de la justice numérique.



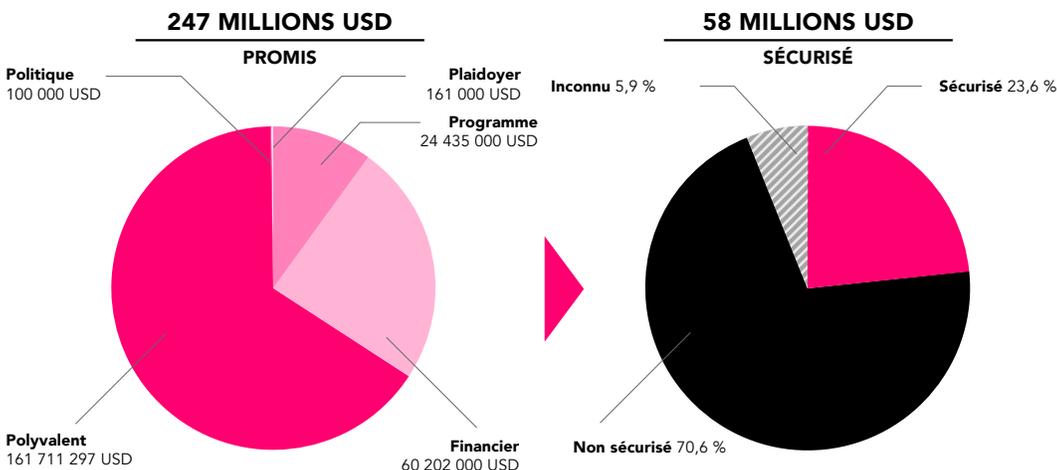
Changement transformateur :

L'engagement de la Fondation Ford fournit un financement de démarrage pour le Numun Fund, un fonds unique en son genre explicitement axé sur le renforcement de l'infrastructure technologique des mouvements féministes. L'objectif est de transférer le pouvoir et les ressources aux groupes, organisations et réseaux féministes et dirigés par des femmes/trans qui utilisent et produisent les technologies pour faire progresser les résultats en matière de justice sociale.

ENGAGEMENTS PAR NOMBRES



PERSPECTIVES FINANCIÈRES: PROMIS, SÉCURISÉ ET LACUNES RESTANTES POUR LES ENGAGEMENTS DÉCLARÉS



LACUNES DE FINANCEMENT

174 MILLIONS USD

71 % DU TOTAL

Mouvements et leadership féministes



Vision du succès

D'ici 2026, les leaders et activistes féministes, les défenseurs des droits humains des femmes, ainsi que leurs mouvements et organisations bénéficieront pleinement des ressources et du soutien nécessaires. Les actions prioritaires comprennent l'augmentation du soutien financier, juridique et politique aux mouvements et organisations féministes ; renforcer et protéger l'espace civil pour les femmes défenseurs des droits humains, l'action féministe, l'organisation et la mobilisation ; promouvoir une représentation substantielle et une participation significative, ainsi que le leadership et le pouvoir décisionnel des femmes, des filles, des personnes trans, intersexuées et non binaires ; et renforcer les mouvements et organisations dirigés par de jeunes féministes et dirigés par des filles dans toute leur diversité. Pour suivre les progrès, les champions et les porteurs d'engagements ont convenu de quatre cibles du Plan directeur mondial et de cinq indicateurs de résultats mondiaux, dont trois sont des indicateurs des ODD (voir Annexe 2)⁵⁸.

Les mouvements féministes détiennent la clé pour arrêter le recul contre l'égalité des sexes

Alors que le monde atteint la moitié du chemin à parcourir vers 2030, les porteurs d'engagement mettent en œuvre des actions instrumentales pour soutenir les mouvements féministes forts et les organisations qui mobilisent le soutien pour atteindre les ODD. D'après les informations provenant de 137 engagements, 80 % sont en cours, 11 % sont au stade de planification et 3 % n'ont pas encore commencé. Plus de la moitié (56 %) des engagements déclarés ont une portée mondiale. Parmi ceux qui ont une optique nationale ou régionale, 58 % se concentrent sur l'Afrique subsaharienne, 12 % sur l'Europe et l'Amérique du Nord, 8 % sur l'Asie centrale et du Sud, 8 % sur l'Amérique latine et les Caraïbes, 5 % chacun sur l'Asie de l'Est et du Sud-Est et l'Afrique du Nord et l'Asie de l'Ouest, et 2 % sur l'Océanie et l'Australie et la Nouvelle-Zélande chacun. Une grande partie des rapports (44 %) se concentrent intégralement ou en partie sur le plaidoyer, en particulier pour faire progresser la représentation substantielle des femmes, des filles,

des personnes trans, intersexuées et non binaires aux postes de pouvoir. Moins d'un tiers (29 %) impliquent des politiques, 20 % impliquent des engagements financiers, avec un fort accent sur le soutien aux mouvements et organisations féministes, et 8 % concernent le travail programmatique. Presque tous les engagements s'alignent sur une action prioritaire (96 %) et tous suivent un ou plusieurs objectifs du Plan directeur mondial. 57 %, le niveau le plus élevé parmi les six Coalitions d'action, cherchent à démanteler les systèmes, les structures et les relations de pouvoir inégales.

Les gouvernements, les philanthropes et d'autres porteurs d'engagement clés ont promis au moins 3,2 milliards de dollars⁵⁹ à cette Coalition, dont au moins 2,3 milliards de dollars⁶⁰ représentant un financement nouveau ou accru. Sur la base des rapports d'engagement à ce jour, 1,7 milliard de dollars⁶¹ sont sécurisés. Près du quart (806 millions de dollars) demeure non garanti. Aucune information n'a été divulguée sur les fonds garantis pour 720 millions de dollars d'engagements promis.

Champions des Coalitions d'action : création de l'Alliance historique pour les mouvements féministes durables

L'Alliance pour les mouvements féministes est une coalition de plus de 400 membres qui s'efforce d'accroître et d'améliorer le soutien financier et politique aux organisations et mouvements de défense des droits des femmes et féministes. Au cours de sa phase de conception durant l'année écoulée, l'Alliance s'est engagée avec ses membres à travers plus de 15 points de contact pour créer conjointement des objectifs, des valeurs, une structure de gouvernance et une théorie du changement. L'engagement d'un an de création conjointe de la conception à travers une approche participative et féministe a été mené à bien. Dans sa prochaine phase de travail, l'Alliance commencera à atteindre ses objectifs en créant de nouvelles coalitions et partenariats et en mobilisant le soutien aux mouvements féministes.

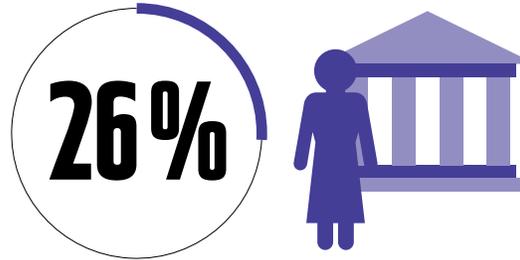
LES MOUVEMENTS ET LE LEADERSHIP FÉMINISTES

MOINS DE

1%

de l'aide publique au développement consacrée à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes est dédiée à des organisations de défense des droits des femmes⁶²

Les femmes représentent uniquement



des parlementaires mondialement⁶³, au rythme actuel des progrès, **la parité ne sera pas atteinte avant 2050⁶⁴**

En 2021,

358

défenseurs des droits humains auraient été tués : près de 60 % étaient des défenseurs de la terre, de l'environnement ou des droits des autochtones



des défenseurs des droits humains et des journalistes tués en 2021 étaient des femmes, contre 11 % en 2020⁶⁵

PRINCIPES FONDAMENTAUX DANS LA PRATIQUE



Intersectionnalité :

Le Fonds pour l'égalité s'est engagé à investir 11 millions de dollars dans le cadre de 23 partenariats avec des fonds féministes. Six sont dirigés par et travaillent exclusivement avec des communautés marginalisées (LGBTIQ+, travailleuses du sexe, femmes autochtones, personnes d'ascendance africaine, jeunes féministes, etc.). Son programme « Women's Voice and Leadership » finance 26 organisations de défense des droits des femmes et groupes LBTQI dans les Caraïbes.



Leadership féministe :

Le Fonds Malala reconnaît que les filles sont des expertes de leur propre vie. Dans le cadre de son « Programme pour les filles », le Fonds créera conjointement un programme pour une éducation de qualité grâce à un modèle de participation des jeunes innovant et significatif tout en défendant les principes féministes. Cela comprendra le partage de la prise de décision avec les filles et les jeunes femmes et la fourniture d'outils et d'opportunités aux filles pour conduire leur propre vision.



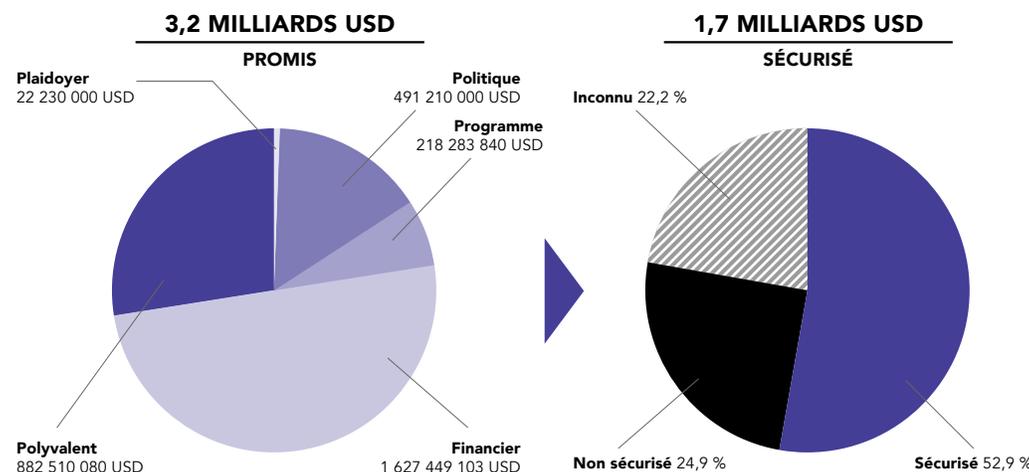
Changement transformateur :

CARE International plaide contre les lois discriminatoires et pour de nouvelles lois et politiques qui promeuvent l'égalité des sexes. Cette organisation travaille avec les communautés et les détenteurs du pouvoir pour transformer les normes et les pratiques qui perpétuent l'injustice. Elle cherche également à lutter contre les inégalités qui persistent dans les relations intimes, les familles, les réseaux sociaux et politiques, les marchés et les groupes communautaires ou citoyens, et à créer une capacité d'action en travaillant avec les individus pour accroître leur conscience, leur estime de soi et leur confiance.

ENGAGEMENTS PAR NOMBRES



PERSPECTIVES FINANCIÈRES: PROMIS, SÉCURISÉ ET LACUNES RESTANTES POUR LES ENGAGEMENTS DÉCLARÉS



LACUNES DE FINANCEMENT

806 MILLIARDS USD

25 % DU TOTAL

LE PACTE SUR LES FEMMES, LA PAIX, LA SÉCURITÉ ET L'ACTION HUMANITAIRE

Vision du succès

Le Pacte sur les femmes, la paix, la sécurité et l'action humanitaire est un mouvement mondial intergénérationnel et inclusif pour l'action sur l'engagement existant envers les femmes, la paix et la sécurité et l'égalité des sexes dans l'action humanitaire. Une initiative multipartite, comprenant plus de 180 signataires de toutes les régions du monde, comprend des États membres (24), des organisations de la société civile (132), des entités des Nations Unies (10), des organisations régionales/multilatérales (5) des institutions de recherche/universitaires (7) et le secteur privé (3). Le Pacte s'agrandit à mesure que de nouveaux signataires continuent d'y adhérer.

Comme indiqué dans le cadre du Pacte, celui-ci mobilise les signataires et les partenaires pour qu'ils

prennent des mesures concrètes d'ici 2026 afin de respecter et de dépasser leurs engagements existants relatifs aux femmes, à la paix, à la sécurité et à l'action humanitaire sensible au genre. Un processus de suivi et de redevabilité permettra de suivre les progrès vers les impacts dans cinq domaines thématiques : le financement, la participation, la sécurité économique, le leadership et la protection.

Les signataires du pacte se sont engagés à repenser les processus de paix, de sécurité et humanitaires afin de démanteler systématiquement les obstacles et d'inclure de manière significative les femmes et les filles - y compris celles qui sont des artisanes de la paix, les réfugiées et les autres personnes déplacées de force et apatrides dans les décisions qui ont un impact sur leur vie et façonnent leurs sociétés, sans discrimination contre leurs identités diverses et croisées.



© Photo ONU/Heba Najj.

Les signataires ont la possibilité de faire des investissements financiers, de plaider, programmer ou politiques dans cinq domaines. Près de la moitié (45 %) se sont concentrés sur un domaine thématique : « la participation pleine, égale et significative des femmes et l'inclusion de dispositions liées au genre dans les processus de paix ». La plus faible part (22 %) des travaux sur le domaine thématique portait sur « le financement de l'agenda FPS et l'égalité des sexes dans la programmation humanitaire ».

Le Pacte articule son travail autour de trois fonctions principales, qui sont également reflétées dans le Plan stratégique du Secrétariat du Pacte : établir un processus volontaire de suivi et de redevabilité pour réaliser les engagements FPS-AH existants, renforcer la coordination entre les mécanismes, systèmes, réseaux, partenariats FPS-AH existants et les capacités, et promouvoir le financement et une plus grande sensibilisation et visibilité du programme sur les femmes, la paix et la sécurité et l'égalité des sexes dans l'action humanitaire.

S'appuyant sur l'élan de 2022 et la première année de mise en œuvre, le Pacte dans sa deuxième année aidera les signataires à mettre en synergie leurs efforts et à coordonner la mise en œuvre par le biais de sessions d'apprentissage, de communautés de pratique et de suivi des progrès. Le Pacte publiera son premier rapport de suivi en 2023.

NOMBRE DE SIGNATAIRES DU PACTE FPS-AH PAR DOMAINE THÉMATIQUE D'INTERVENTION

81

Participation pleine, égale et significative des femmes et inclusion de dispositions liées au genre dans les processus de paix

67

Leadership des femmes et participation pleine, égale et significative dans les secteurs de la paix, de la sécurité et de l'humanitaire

43

Sécurité économique des femmes, accès aux ressources et autres services essentiels

41

Protéger et promouvoir les droits fondamentaux des femmes dans les contextes de conflit et de crise

39

Financement du programme sur les femmes, la paix et la sécurité et l'égalité des sexes dans la programmation humanitaire

180

Total des signataires



SIGNATAIRES PAR PAYS D'ORIGINE



LES SIGNATAIRES DU PACTE AGISSENT POUR PARVENIR À DES CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS

Au cours des 18 derniers mois, le Pacte s'est transformé en un mouvement qui vise à remodeler les processus de paix et de sécurité et d'action humanitaire afin d'inclure systématiquement les femmes et les filles dans les décisions qui ont un impact sur leur vie.

GROS PLAN SUR LES RÉALISATIONS DEPUIS 2021

Irlande

L'Irlande a mis l'accent sur l'égalité des sexes et la promotion du programme sur les femmes, la paix et la sécurité lors de son adhésion au Conseil de sécurité des Nations Unies en 2021-2022. L'Irlande, le Kenya et le Mexique ont dirigé consécutivement des présidences du Conseil de sécurité axées sur les femmes, la paix et la sécurité. En septembre 2021, pendant la présidence irlandaise, 16 des 17 informateurs présentés au Conseil étaient des femmes. L'Irlande s'est engagée à investir au moins 50 millions de dollars dans des organisations féministes et de défense des droits des femmes au cours des cinq prochaines années et 18 millions de dollars pour mettre fin à la violence fondée sur le genre dans les situations d'urgence.

États-Unis d'Amérique

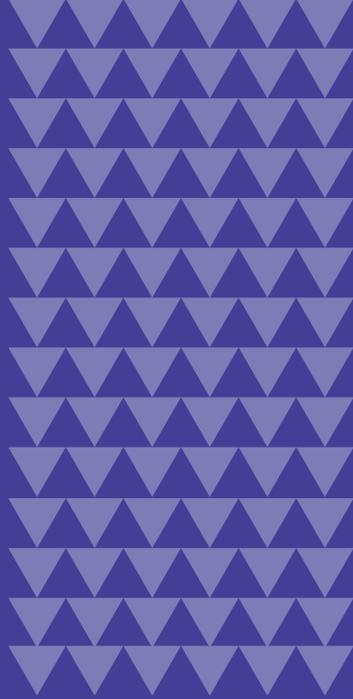
L'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) a réalisé les engagements du Pacte sur la participation significative des femmes aux processus de paix ; le leadership et l'action des femmes dans les secteurs de la paix, de la sécurité et de l'humanitaire ; et la protection des femmes dans les contextes de conflit et de crise, y compris les femmes défenseuses des droits humains. Ces domaines s'alignent sur les politiques et les efforts de mise en œuvre actuels relatifs aux femmes, à la paix et à la sécurité, et soutiennent une approche interinstitutions et les priorités du gouvernement des États-Unis. Conformément au Pacte FPS-AH, l'USAID continue d'aider les femmes à se préparer et à s'équiper de plus en plus pour participer aux efforts qui promeuvent une paix stable et durable.

Émirats arabes unis

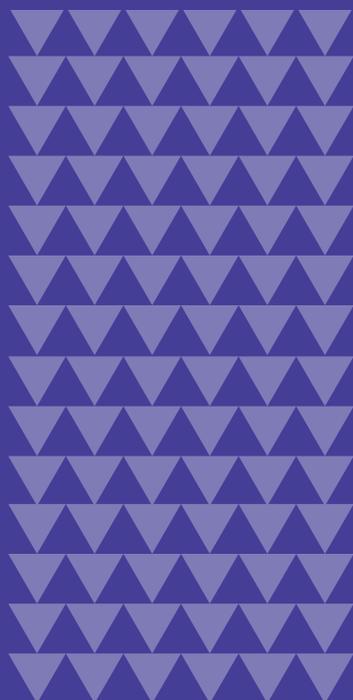
Les Émirats arabes unis ont tenu le tout premier débat public du Conseil de sécurité sur l'engagement du secteur privé et l'autonomisation économique des femmes en temps de conflit et de crise, conformément à l'engagement pris dans le Pacte de plaider en faveur de la participation des femmes et de l'inclusion de dispositions sexospécifiques dans les processus de paix dans toutes les instances, y compris le Conseil de sécurité. Le débat a mis en évidence la manière dont les partenariats public-privé peuvent promouvoir les progrès vers la paix et soutenir les femmes dans les zones touchées par les conflits. Les Émirats arabes unis ont également convoqué des partenaires du secteur privé dans le pays pour agir sur les engagements mondiaux concernant les femmes, la paix et la sécurité et l'action humanitaire.

Réseau mondial des femmes artisanes de la paix

En tant que signataire du Pacte, le Réseau mondial des femmes artisanes de la paix a noué des partenariats avec des organisations de la société civile, des États membres et des entités des Nations Unies actives sur la justice climatique et les technologies de l'information et de la communication. Travailler avec des acteurs qui ne font pas traditionnellement partie des communautés des femmes, de la paix et de la sécurité et de l'action humanitaire a abouti à des actions coordonnées et sur plusieurs fronts nécessaires pour résoudre les conflits et les crises aux dimensions multiples. Cette approche qui se renforce mutuellement a contribué à consolider le travail du Réseau en Afghanistan, en Colombie et en Ukraine.



VERS LE FORUM GÉNÉRATION ÉGALITÉ 2023: PROCHAINES ÉTAPES



LA REDEVABILITÉ ET LA TRANSPARENCE SONT ESSENTIELLES AU SUCCÈS DE LA GÉNÉRATION ÉGALITÉ

« La Génération Égalité vise à fournir une solution radicale, holistique et transformatrice à des décennies d'inaction et de sous-investissement dans l'égalité des sexes. Le succès pourrait modifier à jamais le paysage du développement, démontrant le pouvoir et le potentiel de l'organisation collective. »

La Génération Égalité représente une promesse collective audacieuse faite aux femmes et aux filles du monde entier d'accélérer les progrès vers les ODD, de mettre en œuvre le Programme d'action de Beijing et de transformer la vie des femmes et des filles pour les générations à venir. En réunissant diverses parties prenantes - gouvernements, jeunes, système des Nations Unies, organisations philanthropiques, société civile et secteur privé - la Génération Égalité vise à apporter une solution radicale, holistique et transformatrice à des décennies d'inaction et de sous-investissement dans l'égalité des sexes. Le succès pourrait modifier à jamais le paysage du développement, démontrant le pouvoir et le potentiel de l'organisation collective.

Un peu plus d'un an après le Forum Génération Égalité à Mexico et à Paris, de nouvelles preuves indiquent une dynamique prometteuse vers cet objectif. Les gouvernements se sont engagés et ont commencé à mettre en œuvre des réformes politiques majeures, notamment pour soutenir un partage et une valorisation plus équitables du travail de soins. Les philanthropes ont commencé à transformer le financement des organisations dirigées par des femmes, des jeunes et des féministes. La société civile et les organisations dirigées par des jeunes en première ligne de l'action féministe font pression pour atteindre leurs objectifs et s'associent à d'autres pour étendre leurs impacts. Les organisations du secteur privé font également leur part en révisant les pratiques commerciales pour promouvoir l'égalité des sexes.

Comme l'indique le rapport, près de 80 % des engagements communiqués sont en cours d'exécution. Les principes d'intersectionnalité et de leadership féministe de la Génération Égalité ainsi que le changement transformationnel se reflètent dans les intentions des porteurs d'engagement, avec des exemples concrets sur la façon dont ces principes se traduisent en action. Bien que les perspectives financières soient incomplètes, les données des réponses à l'enquête disponibles montrent que la somme des engagements de la Génération Égalité est d'au moins 24 milliards de dollars, avec pas moins de 17 milliards de dollars ou 71 % déjà disponibles pour soutenir la mise en œuvre.

Dans le même temps, nous devons faire plus pour que les promesses de la Génération Égalité soient tenues. La redevabilité et la transparence sont essen-



© ONU Femmes/Paola Garcia.



© ONU Femmes/Fabrice Gentile.

« Pour cette évaluation intermédiaire, les taux de réponse ont été suffisants pour tirer des informations précoces, mais davantage de données et des rapports complets sont nécessaires pour suivre les progrès et identifier où nous prenons du retard. »

tielles au succès, mais des progrès sur moins d'un tiers (31 %) de tous les engagements ont été signalés à ce jour. Pour cette évaluation intermédiaire, les taux de réponse ont été suffisants pour tirer des conclusions précoces, mais davantage de données et des rapports complets sont nécessaires pour suivre les progrès et identifier où nous accusons du retard. Une préoccupation particulière, basée sur l'enquête, est que les engagements déclarés ont un déficit de financement global de 5 milliards de dollars. Ce déficit peut être encore plus important, puisque cette information est inconnue pour 62 % des engagements déclarés. Cette lacune doit être comblée de toute urgence pour mettre pleinement en œuvre les engagements d'ici 2026.

Les données disponibles indiquent également une couverture géographique inadéquate des engagements de la Génération Égalité, y compris dans une grande partie de l'Asie centrale, de l'Est et du Sud. Au total, 126 pays, parmi 1 010 porteurs d'engagement, sont représentés dans les Coalitions d'action, mais seulement 17 % sont originaires d'Asie centrale et du Sud et d'Asie de l'Est et du Sud-Est. D'après les rapports disponibles, seuls 11 % de tous les engagements ciblent ces régions dans les efforts de mise en œuvre.

Avant le point à mi-parcours du Forum Génération Égalité en 2023, un élan supplémentaire est impératif pour faire avancer le programme, notamment par le biais de nouveaux investissements financiers et d'engagements transformateurs, en particulier dans les régions où la couverture est faible.

Un engagement et un soutien accrus envers les organisations dirigées par des jeunes et l'activisme des jeunes sont essentiels pour alimenter les inno-

vations visant à faire progresser l'égalité des sexes. Alors que certains porteurs d'engagement ont clairement indiqué leur intention de donner la priorité aux groupes dirigés par des jeunes, des efforts plus collectifs sont clairement nécessaires. La Coalition d'action sur l'action féministe en faveur de la justice climatique inclut un ensemble motivé de champions et de porteurs d'engagement, et une part importante sont des organisations dirigées par des jeunes. Mais c'est aussi le domaine thématique avec le plus grand déficit de financement. De même, le déficit de financement élevé de la Coalition d'action sur les technologies et l'innovation pourrait constituer un obstacle à la fourniture d'un accès sûr et significatif aux technologies, un problème crucial à l'ère numérique.

La rhétorique sur l'égalité des sexes doit s'accompagner d'actions, de financement et de mise en œuvre. Les leviers transversaux qui devraient être prioritaires pour lancer le changement comprennent les données et la recherche sur le genre afin de garantir que les politiques et les programmes sont fermement basés sur des preuves solides.

Les efforts visant à accélérer les progrès en matière d'égalité des sexes ne pourraient pas intervenir à un moment plus critique de l'histoire - les défis mondiaux, tels que la pandémie de COVID-19, les conflits violents, les changements climatiques et le contrecoup contre la santé et les droits sexuels et reproductifs des femmes exacerbent les inégalités entre les sexes. L'égalité des sexes recule, une évolution dévastatrice. Le parcours de la Génération Égalité doit être soutenu par des actions fortes et déterminées, d'une plus grande redevabilité et transparence et d'une détermination inébranlable à produire des résultats.

« La rhétorique sur l'égalité des sexes doit s'accompagner d'actions, de financement et de mise en œuvre. »

ANNEXES

Annexe 1: Liste des engagements collectifs

VIOLENCE FONDÉE SUR LE GENRE



ÉLARGISSEMENT DE LA PRÉVENTION FONDÉE SUR DES PREUVES DE LA VIOLENCE SEXISTE
ACCÉLÉRER L'ACTION MONDIALE POUR METTRE FIN AUX PRATIQUES NÉFASTES CONTRE LES FEMMES ET LES FILLES DANS TOUTE LEUR DIVERSITÉ
ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE ET DU HARCÈLEMENT DANS LE MONDE DU TRAVAIL
POLITIQUES TENANT COMPTE DE LA QUESTION DU GENRE
LE PROGRAMME COMMUN D'ADVOCACY ACCELERATOR
AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SERVICES ESSENTIELS POUR LES SURVIVANTES DE VIOLENCES FONDÉES SUR LE GENRE

JUSTICE ET DROITS ÉCONOMIQUES



ALLIANCE MONDIALE POUR LES SOINS
LE COLLABORATIF 2X
L'INITIATIVE DE CHARLOTTE MAXEKE EN FAVEUR DE LA JUSTICE ET DES DROITS ÉCONOMIQUES DES FEMMES AFRICAINES

LIBERTÉ À DISPOSER DE SON CORPS, SANTÉ ET DROITS SEXUELS ET REPRODUCTIFS



ÉLARGISSEMENT DE L'ACCÈS À UN AVORTEMENT SÉCURISÉ
LE PARTENARIAT MONDIAL POUR PROMOUVOIR L'ÉDUCATION COMPLÈTE À LA SEXUALITÉ
ACCÈS ÉQUITABLE AU MARCHÉ POUR LA SANTÉ REPRODUCTIVE

ACTION FÉMINISTE EN FAVEUR DE LA JUSTICE CLIMATIQUE



L'ALLIANCE AUTOUR DES DONNÉES SUR LE GENRE ET L'ENVIRONNEMENT
LE LIEN D'ACTION ENTRE L'ACTION FÉMINISTE COLLECTIVE POUR UNE PLANÈTE JUSTE ET EN BONNE SANTÉ
LE FONDS À L'ÉCHELLE DE SOLUTIONS CLIMATIQUES SANS DISCRIMINATION DE GENRE
RENFORCEMENT DE L'ACTION CONTRE LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
ACTION POUR LA SANTÉ ET LES DROITS SEXUELS ET REPRODUCTIFS ET LA JUSTICE CLIMATIQUE
NOS TERRITOIRES ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
MOBILISER LES RESSOURCES POUR L'ACTION FÉMINISTE EN FAVEUR DE LA JUSTICE CLIMATIQUE
PLATEFORME DE POLITIQUE VERTE EN GENRE

TECHNOLOGIES ET INNOVATION



LA TECHNOLOGIE DONT NOUS AVONS BESOIN
ALLIANCE RÉGIONALE POUR LES FEMMES DANS LE NUMÉRIQUE EN AMÉRIQUE LATINE ET DANS LES CARAÏBES
FONDS POUR LES RÉSULTATS D'ÉQUITÉ EN LITTÉRATIE NUMÉRIQUE
LEUR MONDE NUMÉRIQUE ET SOLUTIONS D'APPRENTISSAGE

MOUVEMENTS ET LEADERSHIP FÉMINISTES



CRÉER CONJOINTEMENT UNE ALLIANCE MONDIALE POUR DES MOUVEMENTS FÉMINISTES DURABLES
FINANCER LES MOUVEMENTS ET LE LEADERSHIP FÉMINISTES
METTRE EN ŒUVRE DES PRATIQUES FÉMINISTES
FAIRE AVANCER LES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS DES FEMMES
IDENTIFIER LES LACUNES DE DONNÉES ET LES INDICATEURS POUR LES MOUVEMENTS FÉMINISTES

Annexe 2: Actions prioritaires, cibles des plans directeurs et indicateurs mondiaux



VIOLENCE FONDÉE SUR LE GENRE

Domaine d'action prioritaire	Cible	Indicateur	Indicateur ODD (le cas échéant)	Niveau	
<p>Domaine d'action prioritaire 1 lié à la VFG : un nombre plus important d'états et d'acteurs régionaux ratifient les conventions internationales et régionales ; et les institutions publiques et les organismes privés renforcent, mettent en place et financent des lois, des politiques et des plans d'action qui ont fait leurs preuves pour mettre fin à la violence fondée sur le genre contre les femmes et les filles dans toute leur diversité.</p>	Cible 1 : d'ici 2026, une population supplémentaire de 550 millions de femmes et de filles vivra dans des pays appliquant des politiques et des lois interdisant toutes les formes de violence fondée sur le genre (VFG) à l'égard des femmes et des filles.	Nombre total de femmes et de filles vivant dans des pays et des zones où des cadres juridiques sont en place pour promouvoir, appliquer et contrôler l'égalité et la non-discrimination fondée sur le sexe dans le domaine de la violence à l'égard des femmes (par rapport à l'année de référence 2021)	5.1.1 (dans la zone 2 sur la violence à l'égard des femmes)	I	
	Cible 2 : d'ici 2026, 4 000 organisations du secteur privé adopteront et mettront en œuvre des politiques contre la VFG.	Nombre d'organisations du secteur privé mettant en œuvre des politiques de VFG (référence 2021, à déterminer)			III
	Cible 3 : 55 pays supplémentaires auront dérogé aux exceptions à l'âge légal du mariage, et adopté des mesures politiques visant à mettre fin au mariage des enfants d'ici 2026 ; et les trois quarts des pays où les mutilations génitales féminines (MGF) sont encore pratiquées auront établi des interdictions légales et des mesures politiques pour les éradiquer.	Nombre de pays et de zones sans exception à l'âge légal du mariage (par rapport à l'année de référence 2021)	5.1.1 (dans le cadre du domaine 4 Mariage et famille)		I
		Nombre de pays et de zones qui ont des interdictions légales spécifiques contre les MGF (par rapport à l'année de référence 2021)			III
	Cible 4 : d'ici 2026, 9 pays sur 10 financeront et mettront en œuvre une programmation coordonnée, globale et multisectorielle sur les VFG ainsi que les pratiques néfastes à l'égard des femmes et des filles.	Pourcentage de pays dotés de plans d'action nationaux multisectoriels pour lutter contre la violence à l'égard des femmes			I
		Proportion de pays ayant des engagements budgétaires pour lutter contre la violence à l'égard des femmes.			I
	Cible 5 : d'ici 2026, le nombre de pays ayant ratifié des conventions internationales et régionales sur la VFG à l'égard des femmes et des filles aura augmenté de 25 %.	Augmentation en pourcentage du nombre de pays qui ratifient les conventions internationales et/ou régionales sur la VFG (par rapport à l'année de référence 2021)			II
Cible 6 : d'ici 2026, 159 pays du globe auront au moins mené une enquête sur la prévalence de la violence à l'égard des femmes au cours des dix dernières années.	Nombre de pays ayant réalisé au moins une enquête sur la prévalence de la violence à l'égard des femmes depuis 2016	5.2.1 ; 5.2.2		I	



Domaine d'action prioritaire	Cible	Indicateur	Indicateur ODD (le cas échéant)	Niveau
Domaine d'action prioritaire 2 lié à la VFG : accélérer la mise en place et le financement des stratégies de prévention qui ont fait leurs preuves par les institutions publiques, les organismes privés et les organisations de défense des droits des femmes pour réduire la violence fondée sur le genre à l'égard des femmes, des adolescentes et des jeunes femmes dans toute leur diversité, y compris dans les contextes humanitaires.	Cible 7 : d'ici 2026, le nombre de pays incluant diverses stratégies de prévention fondées sur des données probantes concernant la violence fondée sur le genre à l'égard des femmes et des filles dans les politiques nationales aura augmenté de 50 %.	Augmentation en pourcentage du nombre de pays qui incluent une ou plusieurs stratégies de prévention fondées sur des données probantes concernant la violence fondée sur le genre à l'égard des femmes et des filles dans leurs politiques nationales d'ici 2026		III
	Cible 8 : augmenter de 25 % d'ici 2026 le nombre de personnes ayant des convictions en matière d'égalité des sexes dans chaque pays.	La proportion de personnes qui ne déclarent aucun préjugé sexiste, par sexe		III
	Cible 9 : augmenter l'investissement dans les stratégies de prévention fondées sur des données probantes de 500 000 000 dollars US d'ici 2026.	Montant de l'APD bilatérale consacrée à mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles		II
	Cible 10 : d'ici 2026, augmenter de 500 millions de dollars US les investissements dans les stratégies de prévention fondées sur des données probantes.	Nombre de pays dotés d'un programme d'éducation sexuelle comprenant des modules sur les relations saines, la violence et la sécurité, et la compréhension du genre et des valeurs	5.6.2 (sous-composant de)	II
	Cible 11 : d'ici 2026, des actions de prévention des mariages ou unions précoces et forcés d'enfants auront été menées auprès de 9 millions de filles et d'adolescentes.	Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans mariées ou en union avant 15 ans et avant 18 ans	5.3.1	I
	Cible 12 : d'ici 2026, 8 millions de cas de mutilations génitales féminines auront été évités.	Proportion de filles et de femmes âgées de 15 à 49 ans ayant subi des mutilations génitales féminines/excision, par âge	5.3.2	I
Domaine d'action prioritaire 3 lié à la VFG : accélérer la mise en place et le financement de services coordonnés complets, de qualité, accessibles et abordables, pour soutenir les survivantes des violences fondées sur le genre perpétrées à l'encontre des femmes et des filles dans toute leur diversité, y compris dans les contextes humanitaires.	Cible 13 : d'ici 2026, le nombre de pays disposant de plans d'action multisectoriels sur la VFG, offrant la prestation de services de police, de justice, de santé et sociaux aura augmenté de 50 %.	Augmentation en pourcentage du nombre de pays dotés de plans d'action multisectoriels sur la VFG qui incluent la prestation de services de police, de justice, de santé et de services sociaux d'ici 2026.		I
	Cible 14 : 100 pays mettent en œuvre des programmes/initiatives de formation et de renforcement des capacités pour le personnel chargé de l'application des lois sur la police sensible au genre, y compris la lutte contre la violence fondée sur le genre à l'égard des femmes et des filles dans toute leur diversité d'ici 2026.	Nombre de pays qui mettent en œuvre ou adoptent des services de police sensibles au genre (par rapport à la référence de 2021)		III
	Cible 15 : augmenter de 50 % le nombre de pays dont les protocoles, directives ou POS du secteur de la santé sont conformes aux normes internationales de l'OMS d'ici 2026.	Augmentation en pourcentage du nombre de pays dont les protocoles, directives ou POS du secteur de la santé sont conformes aux normes de l'OMS/internationales d'ici 2026		III
	Cible 16 : d'ici 2026, le nombre de pays incluant des programmes de formation ou d'études pour les prestataires de soins de santé dans leurs politiques/protocoles de santé ou dans le plan national multisectoriel aura augmenté de 50 %.	Augmentation en pourcentage du nombre de pays qui incluent des programmes ou des programmes de formation pour les prestataires de soins de santé sur la VFF dans leurs politiques/protocoles de santé ou dans les plans multisectoriels nationaux (par rapport à l'année de référence 2021)		I



Domaine d'action prioritaire	Cible	Indicateur	Indicateur ODD (le cas échéant)	Niveau
<p>Domaine d'action prioritaire 4 lié à la VFG : renforcer le soutien, accroître la redevabilité et intensifier le financement souple et de qualité fourni par les états, le secteur privé, les fondations et autres donateurs aux organisations autonomes dirigées par des filles et aux organisations de défense des droits des femmes qui luttent contre la violence fondée sur le genre à l'égard des femmes et des filles dans toute leur diversité.</p>	<p>Cible 17 : d'ici 2026, le financement international aura été amélioré et augmenté en doublant les aides aux organisations et mouvements de défense des droits des femmes et aux femmes activistes et les fonds gérés par des femmes, notamment celles travaillant à la lutte contre les violences fondées sur le genre subies par des groupes historiquement exclus, victimes de formes multiples et intersectionnelles de discrimination.</p>	<p>APD bilatérale directe [part et montant] pour mettre fin à la VFFF qui va des membres du CAD aux OSC locales basées dans les pays en développement</p>		II
	<p>Cible 18 : d'ici 2026, le financement national allant aux organisations dirigées par des filles et aux organisations de défense des droits des femmes luttant contre la VFG aura augmenté de 500 millions de dollars US.</p>	<p>Nombre d'organisations et de mouvements de femmes et féministes financés, ventilés par type de financement (national/international), secteur (financement de la VFG) et par profil de leader (dirigé par une fille, etc.)</p>		III
	<p>Cible 19 : d'ici 2026, le leadership et la participation significative des organisations dirigées par des filles et des mouvements de défense des droits des femmes, en particulier ceux dirigés par des femmes et des filles historiquement exclus, confrontés à des formes multiples de violence et de discrimination, auront augmenté dans tous les processus de prise de décision au niveau national et international.</p>	<p>Proportion de pays avec des mouvements féministes forts et autonomes</p>		III
	<p>Cible 20 : d'ici 2026, les organisations de défense des droits des femmes seront représentées dans tous les mécanismes de coordination des sous-groupes de VFG et dirigeront au moins un quart de ces organisations.</p>	<p>Nombre d'organisations axées sur les femmes et dirigées par des femmes en tant que coordinatrices VFG dans les clusters/équipes de coordination activés</p>		II
	<p>Cible 21 : d'ici 2026, 30 % des financements humanitaires destinés à la lutte contre la VFG seront directement alloués aux organisations de défense des droits des femmes.</p>	<p>Part [et montant] de l'APD bilatérale pour mettre fin à la VFFF dans les contextes fragiles</p>		II
	<p>Cible 22 : la moitié des pays suivront l'aide financière nationale et internationale destinée à la lutte contre la VFG et allouée aux organisations autonomes dirigées par des filles et celles de défense des droits des femmes, par le biais d'une ligne budgétaire réservée à cet effet.</p>	<p>À déterminer, indicateur à finaliser après la détermination et la finalisation de la base de référence et de la source de données pour la cible 18.</p>		III



Domaine d'action prioritaire	Cible	Indicateur	Indicateur ODD (le cas échéant)	Niveau
Domaine d'action prioritaire 1 lié à la justice et aux droits économiques : accroître l'autonomisation économique des femmes en transformant l'économie des soins	Cible 1 : augmentation des budgets nationaux pour financer des services de soins publics de qualité et équitables, la recommandation étant qu'ils représentent de 3 à 10 % du revenu national.	Pourcentage du revenu national consacré à un socle de protection sociale complet		II
		Dépenses totales de soins de longue durée en pourcentage du PIB		II
	Cible 2 : création de 80 millions d'emplois décents dans le domaine sanitaire.	Nombre de travailleurs sociaux employés dans le secteur formel (par rapport à l'année de référence 2021)		II
Domaine d'action prioritaire 2 lié à la justice et aux droits économiques : développer des emplois décents dans l'économie formelle et informelle	Cible 3 : diminution de 17 millions de femmes employées mais vivant dans l'extrême pauvreté d'ici 2026.	Population féminine occupée vivant en dessous du seuil international de pauvreté de 1,90 USD par jour, par âge	1.1.1.c	I
	Cible 4 : réduction de moitié (de 50 % à 25 %) de l'écart dans la participation au marché du travail entre les hommes et les femmes en âge de procréer et ayant de jeunes enfants à la maison, entraînant l'intégration de 84 millions de femmes supplémentaires dans la population active.	Taux d'activité des personnes dans la force de l'âge vivant dans des ménages en couple avec enfants, avec des enfants de moins de 6 ans, par sexe		I
Domaine d'action prioritaire 3 lié à la justice et aux droits économiques : élargir l'accès des femmes aux ressources de production et accroître leur contrôle sur ces ressources	Cible 5 : l'accès sécurisé à la propriété et au contrôle de la terre et du logement est accru pour 7 millions de femmes.	Proportion de la population adulte totale ayant des droits fonciers sûrs, (a) avec des documents légalement reconnus, et (b) qui perçoivent leurs droits fonciers comme sûrs, par sexe et type de régime foncier, par sexe	1.4.2	II
	Cible 6 : l'écart entre les hommes et les femmes est ramené à 6 % grâce à une amélioration de l'inclusion financière aussi bien dans le secteur formel que dans le secteur informel.	Possession d'un compte dans une institution financière ou auprès d'un prestataire de services d'argent mobile (% de la population âgée de 15 ans et plus), par sexe	8.10.2	I
	Cible 7 : le nombre d'entreprises appartenant à des femmes augmente de 25 % dans tous les contextes, y compris dans les situations fragiles et de conflit.	Entreprises détenues majoritairement par des femmes (%)		I
Domaine d'action prioritaire 4 lié à la justice et aux droits économiques : promouvoir des économies et des plans de relance économique transformateurs en matière de genre	Cible 8 : concevoir et mettre en œuvre des plans macroéconomiques, des réformes budgétaires et des plans de relance sensibles au genre, afin que le nombre de femmes et de filles vivant dans la pauvreté soit réduit de 85 millions d'ici 2026, notamment grâce à des socles et systèmes publics de protection sociale de qualité.	Pourcentage de la population couverte par des socles/systèmes de protection sociale ventilés par sexe et distinguant les enfants, les chômeurs, les personnes âgées, les personnes handicapées, les femmes enceintes/nouveau-nés, les victimes d'accidents du travail, les pauvres et les personnes vulnérables.	1.3.1	I



Domaine d'action prioritaire	Cible	Indicateur	Indicateur ODD (le cas échéant)	Niveau
Domaine d'action prioritaire 1 lié à la SDSR : développer l'éducation complète à la sexualité	Cible 1 : d'ici 2026, un nombre supplémentaire de 50 millions d'enfants, de jeunes et d'adolescents reçoivent une éducation sexuelle complète (ESC).	Estimation du nombre d'enfants d'âge scolaire couverts par les politiques d'éducation qui guident la prestation d'une éducation au VIH et à la sexualité basée sur les compétences de vie conformément aux normes internationales, ventilé par âge (5-8 ans, 9-11 ans, 12-15 ans et 16-19 ans)		II
Domaine d'action prioritaire 2 lié à la SDSR : augmenter la disponibilité, l'accessibilité, l'acceptabilité et la qualité des services de contraception et d'avortement complet	Cible 2 : dans un cadre global qui inclut les services de SDSR en tant que composante essentielle de la CSU pour tous, améliorer la qualité et l'accès aux services de contraception pour 50 millions d'adolescentes et de femmes supplémentaires dans toute leur diversité	Besoin non satisfait de planification familiale : toutes les méthodes modernes (nombre et pourcentage)	3.7.1	I
	Cible 3 : d'ici 2026, un nombre supplémentaire de 50 millions d'adolescentes et de femmes vivront dans des pays où elles auront la possibilité de se faire avorter sans courir de risque et sans enfreindre la loi.	Nombre de pays dotés de lois et de réglementations garantissant un accès total et égal aux femmes et aux hommes âgés de 15 ans et plus à la sexualité et à la reproduction	5.6.2 (sous-composants 3 et 4)	I
Domaine d'action prioritaire 3 lié à la SDSR : augmenter la prise de décision relative à la SDSR et la liberté de disposer de son corps	Cible 4 : par le changement des normes de genre et une prise de conscience accrue de leurs droits, permettre à tout le monde, y compris à 260 millions de filles, d'adolescentes et de femmes supplémentaires dans toute leur diversité de prendre leurs propres décisions liées à la liberté de disposer de leur corps, de leur sexualité et de leurs droits reproductifs d'ici 2026	Proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans qui prennent leurs propres décisions éclairées concernant les relations sexuelles, l'utilisation de contraceptifs et les soins de santé reproductive	5.6.1	I
	Cible 5 : d'ici 2026, au moins 20 pays auront promulgué des réformes juridiques et politiques pour protéger la liberté des femmes de disposer de leur corps et promouvoir la SDSR.	Nombre de pays dotés de lois et de réglementations garantissant un accès total et égal aux femmes et aux hommes âgés de 15 ans et plus aux soins, à l'information et à l'éducation en matière de santé sexuelle et reproductive.	5.6.2	I
Domaine d'action prioritaire 4 lié à la SDSR : renforcer les organisations et réseaux de filles, de femmes et de féministes pour promouvoir et défendre la liberté de disposer de son corps et la SDSR	Cible 6 : accroître la redevabilité, la participation et le soutien aux organisations féministes et de femmes autonomes (y compris les organisations et collectifs dirigés par des filles et des adolescentes et autochtones), les femmes défenseurs des droits humains et les artisanes de la paix.	Proportion de pays avec des mouvements féministes forts et autonomes.		III
	Cible 7 : renforcer les organisations, réseaux et mouvements œuvrant pour la promotion et la protection de la liberté de disposer de son corps et de la SDSR.	Part et montant de l'APD bilatérale qui intègre ou est consacrée à l'égalité des sexes dans le secteur « Politiques et programmes de population et santé de la reproduction ».		II

ACTION FÉMINISTE EN FAVEUR DE LA JUSTICE CLIMATIQUE



Domaine d'action prioritaire	Cible	Indicateur	Indicateur ODD (le cas échéant)	Niveau
Domaine d'action prioritaire 1 lié à l'action féministe en faveur de la justice climatique : accroître l'accès direct au financement des solutions climatiques justes du point de vue du genre, en particulier pour les femmes et les filles à l'échelle locale	Cible 1 : d'ici 2026, la proportion de financement bilatéral marqué en faveur du climat, ciblant les questions de genre, aura augmenté de 88 %.	Part de l'APD bilatérale pour l'action climatique qui intègre ou est consacrée à l'égalité des sexes		II
	Cible 5 : augmentation de la proportion de l'aide climatique destinée aux organisations de femmes (code OCDE-CAD 15170), y compris aux niveaux local et rural.	Part des emplois de direction dans les « secteurs verts » occupés par des femmes		III
	Cible 6 : augmentation de la proportion des financements climatiques destinés à des actions climatiques sensibles au genre au niveau national et/ou par le biais des CDN	Proportion de la population agricole totale possédant des droits de propriété ou des droits garantis sur des terres agricoles, par sexe ; et part des femmes parmi les propriétaires ou titulaires de droits sur les terres agricoles, par type de régime foncier	5.a.1	II
Domaine d'action prioritaire 2 lié à l'action féministe en faveur de la justice climatique : permettre aux femmes et filles de mener une transition juste vers une économie verte inclusive, circulaire et régénératrice	Cible 2 : accroître la proportion de femmes et de filles qui prennent part aux décisions et au leadership de la gouvernance environnementale et des secteurs impliqués dans la transition vers une économie circulaire, verte et régénératrice d'ici 2026.	Nombre de pays qui font preuve d'une utilisation accrue des statistiques sexospécifiques sur l'environnement pour l'élaboration des politiques		III
	Cible 7 : d'ici 2026, augmentation de la proportion de femmes et de filles occupant des emplois verts	Part et montant de l'APD bilatérale pour l'action climatique et l'égalité des sexes allouée aux organisations et mouvements féministes, dirigés par des femmes et de défense des droits des femmes		II
	Cible 8 : augmentation de la proportion de femmes et de filles dans les domaines de l'éducation (y compris les STEM) informant l'approche des emplois verts	Nombre de pays ayant des contributions déterminées au niveau national, des stratégies à long terme, des plans nationaux d'adaptation et des communications sur l'adaptation, tel que communiqué au secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, ventilé selon que l'égalité des sexes a été identifiée ou non comme domaine prioritaire		II
Domaine d'action prioritaire 3 lié à l'action féministe en faveur de la justice climatique : renforcer la résilience des femmes et des filles face aux impacts climatiques, aux risques de catastrophes, aux pertes et dommages, notamment par le biais de l'accès aux droits fonciers et à la sécurité des régimes fonciers	Cible 3 : Renforcer et exploiter les capacités de millions de femmes et de filles supplémentaires, dans toute leur diversité, pour améliorer la résilience aux aléas climatiques et aux risques de catastrophes, atténuer les effets des changements climatiques et remédier aux pertes et dommages, y compris par l'accès à une éducation de qualité, à des modèles coopératifs communautaires et aux droits fonciers.	Proportion de femmes salariées employées dans des « emplois/secteurs verts »		III
	Cible 9 : élaboration de l'indice genre et résilience	Pourcentage de diplômés des programmes de sciences, technologie, ingénierie et mathématiques dans l'enseignement supérieur, par sexe		III
Domaine d'action prioritaire 4 lié à l'action féministe en faveur de la justice climatique : intensifier la collecte et l'utilisation des données sur le lien entre environnement et genre	Cible 4 : d'ici 2026, au moins 20 pays auront su améliorer l'utilisation de statistiques ventilées par sexe en matière environnementale pour l'élaboration des politiques.	Indice de genre et de résilience		III



Domaine d'action prioritaire	Cible	Indicateur	Indicateur ODD (le cas échéant)	Niveau
Domaine d'action prioritaire 1 lié aux technologies et à l'innovation : combler les disparités entre les femmes et les hommes dans l'accès aux technologies numériques et l'acquisition de compétences dans ce domaine	Cible 1 : d'ici 2026, réduire de moitié la fracture numérique entre les hommes et les femmes de toutes les générations en intensifiant l'accès aux technologies numériques et l'acquisition de compétences numériques universelles.	Variation moyenne en pourcentage par rapport au niveau de référence de l'écart numérique entre les sexes dans les quatre sous-objectifs.		
	Cible 1a : réduire de moitié l'écart entre les sexes des utilisateurs d'Internet dans le monde.	Écart entre les sexes dans la proportion d'individus utilisant Internet	17.8.1	I
	Cible 1b : réduire de moitié l'écart entre les sexes chez les diplômés STEM.	Diplômés STEM. Écart entre les sexes parmi les diplômés STEM de l'enseignement supérieur		III
	Cible 1c : réduire de moitié l'écart entre les sexes dans la part des attitudes des élèves et des mesures d'auto-efficacité concernant l'utilisation des TIC pour l'apprentissage et les loisirs.	Écart entre les sexes dans les attitudes autodéclarées des élèves et les mesures d'auto-efficacité concernant l'utilisation des TIC pour l'apprentissage et les loisirs		III
	Cible 1d : réduire de moitié l'écart entre les sexes en matière de possession d'appareils mobiles.	Écart entre les sexes dans la possession de téléphones portables	5.b.1	II
Domaine d'action prioritaire 2 lié aux technologies et à l'innovation : investir dans les technologies et les innovations féministes	Cible 2 : d'ici 2026, augmenter de 50 % l'investissement en faveur des technologies et de l'innovation féministes.	Variation en pourcentage par rapport à la ligne de base par zone de sous-cibles.		
	Cible 2a : augmenter de 50 % le financement du capital-risque destiné aux start-up dirigées par des femmes (suivi ventilé par âge/région).	Augmentation en pourcentage du financement en capital-risque (CR) accordé aux start-up dirigées par des femmes, ventilé par âge/région (par rapport à l'année de référence 2021)		III
	Cible 2b : augmenter de 50 % la proportion de demandes de brevets qui citent une femme parmi leurs inventeurs.	Inventeurs associés à des demandes de brevets, par sexe		II
	Cible 2c : augmenter et diversifier les investissements de 50 % dans les innovations technologiques axées sur l'amélioration de la vie des femmes et des filles.	APD bilatérale dans le secteur des « Technologies de l'information et de la communication (TIC) » et part de celle-ci qui intègre ou est consacrée à l'égalité des sexes		II
	Cible 2d : augmenter de 50 % l'investissement dans l'éthique de la recherche et les solutions contre les préjugés sexistes dans les T&I (secteurs public et privé).	À déterminer		III
Domaine d'action prioritaire 3 lié aux technologies et à l'innovation : établir des écosystèmes d'innovations inclusives, transformatrices et responsables	Cible 3 : d'ici 2026, doubler la proportion des femmes qui travaillent dans les technologies et l'innovation en mettant en place de nouveaux réseaux et points de référence pour transformer les écosystèmes d'innovation.	Variation en pourcentage par rapport au niveau de référence du nombre de femmes travaillant dans le secteur des technologies et de l'innovation, y compris par niveau de prise de décision.		
	Cible 3a : doubler la proportion de femmes travaillant dans le secteur des technologies et de l'innovation.	Proportion de femmes salariées employées dans des emplois/secteurs STEM		II
	Cible 3b : doubler la représentation des femmes dans les conseils d'administration pour les technologies et l'innovation.	Proportion de femmes dans les conseils d'administration des entreprises de technologies et d'innovation		III
	Cible 3c : doubler la représentation des femmes dans le management pour les technologies et l'innovation.	Part des emplois de direction dans le « secteur des technologies et de l'innovation » occupés par des femmes		III



Domaine d'action prioritaire	Cible	Indicateur	Indicateur ODD (le cas échéant)	Niveau
Domaine d'action prioritaire 4 lié aux technologies et à l'innovation : prévenir et éliminer la VFG et la discrimination en ligne et facilitées par les technologies	Cible 4 : d'ici 2026, une majorité de pays et de grandes entreprises technologiques démontreront leur capacité à mettre en œuvre des politiques et des solutions de lutte contre les VFG et les discriminations en ligne et/ou favorisées par l'usage des technologies.	Nombre a) de pays qui ont mis en œuvre des politiques contre la discrimination en ligne et la VFG facilitées par les technologies et b) d'entreprises technologiques qui ont mis en œuvre des solutions contre la discrimination en ligne et la VFG facilitées par les technologies, telles que mesurées par les sous-objectifs.		
	Cible 4a : la majorité des pays ont mis en place une législation pour prévenir et poursuivre les violations des droits, la VFG et la discrimination en ligne et facilitées par la technologie.	Nombre de pays qui ont mis en œuvre des politiques contre la discrimination et la VFG en ligne facilitées par les technologies		III
	Cible 4b : la majorité des entreprises technologiques rendent compte publiquement du niveau de VFG et de discrimination en ligne et facilitées par les technologies et de la manière dont elles traitent les signalements d'abus.	Nombre d'entreprises technologiques qui ont mis en œuvre des solutions contre la VFG et la discrimination en ligne facilitées par les technologies		III

MOUVEMENTS ET LEADERSHIP FÉMINISTES



Domaine d'action prioritaire	Cible	Indicateur	Indicateur ODD (le cas échéant)	Niveau
Domaine d'action prioritaire 1 lié aux MLF : financer et soutenir divers activistes, organisations et mouvements féministes	Cible 1 : d'ici 2026, au moins doubler le taux de croissance annuel des financements de tous les secteurs en faveur des mouvements, organisations et fonds dirigés par des féministes, des femmes et des filles dans toute leur diversité, en particulier ceux dirigés par des femmes et des personnes historiquement marginalisées, y compris les personnes trans, intersexes et non binaires.	Montant de l'APD bilatérale consacrée aux organisations de défense des droits des femmes et aux mouvements féministes		II
Domaine d'action prioritaire 2 lié aux MLF : promouvoir, élargir, renforcer et protéger l'espace civique pour les défenseurs des droits humains, les actions, les organisations et les mobilisations féministes dans toute leur diversité	Cible 2 : promouvoir, élargir, renforcer et protéger l'espace civique dans tous les domaines, y compris en ligne, et soutenir les efforts des activistes féministes dans toute leur diversité, notamment les défenseurs des droits humains, les femmes œuvrant pour la consolidation de la paix, les personnes trans, intersexes et non binaires, les filles et d'autres membres issus de groupes historiquement marginalisés, pour défendre l'espace civique et supprimer les obstacles aux actions, aux organisations et aux mobilisations féministes dans toute leur diversité.	Nombre de cas vérifiés de meurtres, d'enlèvements, de disparitions forcées, de détentions arbitraires et de torture de journalistes, de membres du personnel des médias associés, de syndicalistes et de défenseurs des droits de l'homme au cours des 12 derniers mois, par âge	16.10.1	II
Domaine d'action prioritaire 3 lié aux MLF : accroître la représentation et la participation effectives, le leadership et le pouvoir décisionnel des femmes, des filles et des personnes trans, intersexes et non binaires dans toute leur diversité, par la parité femmes-hommes et des approches féministes transformatrices de l'élaboration des politiques	Cible 3 : d'ici 2026, faire progresser la représentation substantielle et accroître la participation significative, le leadership et le pouvoir décisionnel des filles et des jeunes leaders, ainsi que des femmes et des leaders féministes dans toute leur diversité, y compris celles qui sont trans, intersexuées et non binaires, à travers a) Faire progresser la parité entre les sexes et l'inclusion des personnes historiquement marginalisées dans tous les aspects, secteurs et niveaux de prise de décision publique et économique, y compris le secteur privé, la société civile, les organisations internationales, les institutions politiques et gouvernementales et les pouvoirs exécutif et législatif (b) Promouvoir et élargir les approches féministes, transformatrices en matière de genre et intersectionnelles de la prise de décision et du leadership, qui reconnaissent, analysent et remettent en question les relations de pouvoir existantes et font progresser les lois et politiques inclusives, transformatrices en genre et affirmant les droits.	Part des femmes au parlement national et au gouvernement local	5.5.1a et b	I
		Proportions de postes dans les institutions nationales et locales, y compris (a) les législatures ; (b) la fonction publique ; et (c) le pouvoir judiciaire, par rapport aux répartitions nationales, par sexe, âge, personnes handicapées et groupes de population	16.7.1	II
Domaine d'action prioritaire 4 lié aux MLF : renforcer les mouvements et organisations dirigés par des jeunes féministes et par des filles, dans toute leur diversité	Cible 4 : d'ici 2026, renforcer la position des adolescentes et des jeunes leaders féministes – et de leurs mouvements et organisations – en leur allouant des ressources financières, techniques ou autres, spécifiques et flexibles, et en assurant le suivi et l'évaluation de ces ressources ; et créer des espaces sûrs et inclusifs pour diriger, administrer conjointement, participer de manière substantielle et créer conjointement des processus décisionnels.	Nombre d'organisations et de mouvements de femmes et féministes financés, ventilés par type de financement (national/international), secteur (financement des services VFG/SSR) et par profil de leader (dirigé par des filles, etc.)		III

Note sur la ventilation : tous les indicateurs seront ventilés par sexe, âge, lieu (par exemple, urbain/rural), revenu, race/origine ethnique et autres caractéristiques telles que le handicap, le statut de migrant, l'orientation sexuelle et l'identité de genre, le cas échéant et dans la mesure du possible. Les caractéristiques qui entraînent la marginalisation varient en fonction du contexte, de sorte que les groupes de désagrégation ne peuvent pas être décidés universellement pour tous les indicateurs. Comme convenu dans d'autres cadres mondiaux, tels que les ODD, la ventilation sera priorisée autant que possible pour garantir que toutes les femmes et les filles sont incluses dans les progrès suivis dans le cadre des indicateurs des Coalitions d'action. Au cours de l'année à venir, des métadonnées seront compilées pour tous les indicateurs sélectionnés, des informations telles que la disponibilité de données ventilées pour tous les indicateurs seront également évaluées. Remarque sur le niveau : la classification des niveaux est provisoire et sera révisée et finalisée une fois les métadonnées et les lignes de base compilées. Niveau 1 : l'indicateur est conceptuellement clair, a une méthodologie établie au niveau international et/ou des normes de comparabilité entre pays sont disponibles. Des données comparables sont régulièrement produites et communiquées par les pays/parties prenantes concernées. Niveau 2 : l'indicateur est conceptuellement clair, a une méthodologie établie au niveau international et/ou des normes de comparabilité entre pays sont disponibles. Des données internationales comparables ne sont pas largement disponibles. Niveau 3 : aucune méthodologie ou norme établie au niveau international n'est encore disponible pour cet indicateur.

Remarque sur les domaines prioritaires, la sélection des cibles et des indicateurs : les domaines d'action prioritaires ont été convenus par les champions des Coalitions d'action, informés par une analyse rigoureuse des menaces pesant sur les droits humains des femmes et des filles, et fondés sur des preuves de ce qui est efficace pour conduire le changement. Les objectifs ont été convenus dans le cadre d'un processus de consultation, lancé lors du Forum Génération Égalité à Mexico en mars 2021 et confirmé lors du Forum Génération Égalité à Paris en juin 2021. Une consultation sur les indicateurs a été ouverte à toutes les parties prenantes des Coalitions d'action en décembre 2021. 273 contributions ont été reçues de 70 organisations.

NOTES DE FIN

1. Basé sur une analyse des engagements internes, c'est-à-dire un engagement qui vise à faire progresser l'égalité des sexes parmi les propres employés/le personnel/les membres/les pratiques et stratégies institutionnelles d'une organisation.
2. Basé sur une analyse d'un sous-ensemble d'engagements avec une orientation externe, c'est-à-dire des engagements qui visent à faire progresser l'égalité des sexes dans les communautés au-delà des propres employés/du personnel/des membres/des pratiques et stratégies institutionnelles d'une organisation.
3. Sur la base d'un échantillon de 279 engagements pour lesquels des informations financières ont été divulguées. Ce chiffre comprend les engagements financiers, politiques, programmatiques et de plaidoyer. Lorsque les engagements ne constituent pas un décaissement direct d'argent, le coût estimé de la mise en œuvre de l'engagement est utilisé pour produire un montant équivalent en dollars. Voir les conseils sur l'établissement des coûts. Notez que le chiffre « au moins 24 milliards de dollars » est un chiffre absolu et donc sujet à de grands changements à mesure que davantage de données autodéclarées volontaires sont fournies par les porteurs d'engagement. D'autres données incluses dans le rapport sont préliminaires et également sujettes à changement, par exemple, la part des engagements axés sur une région plutôt qu'une autre, mais parce que le sous-échantillon de 31 % des engagements est diversifié et généralement représentatif des engagements pris pour date, les variations de ces parts seront probablement marginales. Ce n'est pas le cas pour les chiffres absolus, y compris les valeurs actuelles des besoins de financement pour lesquels une augmentation des rapports entraînera inévitablement une augmentation de ces valeurs. Un engagement du gouvernement du Canada envers la Coalition d'action sur la justice et les droits économiques a été exclu de cette analyse préliminaire.
4. Bon nombre des engagements pris à Paris étaient des promesses, des engagements qui nécessitent soit la mobilisation de ressources, soit l'approbation d'un budget. Les « au moins 24 milliards de dollars » comprennent des financements nouveaux ou accrus mobilisés lors des forums Génération Égalité et des engagements ou des promesses de soutien à l'égalité des sexes antérieurs aux forums. Le financement nouveau ou échelonné de 16,7 milliards de dollars est basé sur des engagements qui avaient une composante financière, c'est-à-dire des engagements uniquement financiers ou des engagements à portée multiple avec une composante financière. La question concernant le financement nouveau ou accru n'a pas été posée pour les engagements impliquant des politiques, des programmes ou des activités de plaidoyer qui ne comprenaient aucun engagement financier spécifique. Les 16,7 milliards de dollars proviennent des réponses à la question suivante de l'enquête : « Cet engagement financier a-t-il été/proviendra-t-il de fonds nouveaux ou adaptés ? ». Les réponses étaient les suivantes : (a) « Oui, ce financement est/sera nouveau (collecté spécifiquement pour cet engagement) » et (b) « Oui, ces fonds seront adaptés (une augmentation du financement précédemment alloué pour ce travail) ». Ceux-ci ont été compilés ensemble pour produire les estimations des montants nouveaux/augmentés.
5. Pour 2 milliards de dollars d'engagements déclarés en matière d'égalité des sexes, la part obtenue est inconnue car ces informations supplémentaires n'ont pas été fournies par les répondants à l'enquête.
6. ONU Femmes et le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, *Progrès vers la réalisation des Objectifs de développement durable : Gros plan sur l'égalité des sexes 2022*.
7. Le Plan d'accélération mondial pour l'égalité des sexes lancé en juin 2021 décrit les actions les plus critiques nécessaires pour parvenir à l'égalité des sexes dans des domaines allant de la violence fondée sur le genre à la justice climatique. Chacune des six Coalitions d'action a identifié quatre actions prioritaires, accompagnées d'un ensemble défini de Cibles du Plan mondial. Pour une liste complète des objectifs et des indicateurs qui les accompagnent, [voir ici](#).
8. En raison de doublons dans la soumission originale des engagements des Coalitions d'action, le nombre total d'engagements est difficile à établir avec certitude. Les données collectées au cours de ce cycle de reporting inaugural seront déterminantes pour nettoyer et mettre à jour le tableau de bord des engagements et supprimer les doublons. En tenant compte des doublons, le nombre total d'engagements est supposé être de 2 568. Cela correspond à un chiffre inférieur de 5 % au nombre total d'engagements actuellement affichés dans le tableau de bord des engagements de la Coalition d'action.
9. Une méta-analyse des taux de réponse pour les enquêtes utilisées dans la recherche organisationnelle a révélé que le taux de réponse moyen pour les études utilisant des données recueillies auprès des organisations est de 35,7 %, avec un écart type de 18,8. Voir Y. Baruch et B. C. Holtom, 2008, *Survey Response Rate Levels and Trends in Organizational Research*, *Journal of Human Relations* 61(8): 1139-1160.
10. Inclut uniquement les engagements externes, individuels et conjoints. Voir la note de fin 15 pour de plus amples informations.
11. Sur la base de 808 engagements individuels et collectifs signalés dans l'enquête au 11 août 2022.
12. Les « engagements déclarés » font référence à l'échantillon d'engagements capturés dans l'enquête sur les rapports d'engagements au 11 août 2022, date limite pour les données incluses dans le rapport. Le dénominateur de cet indicateur a été ajusté pour exclure 53 des 808 engagements individuels et conjoints pour lesquels l'option « Je ne sais pas/trop tôt pour le dire » a été sélectionnée.
13. Sur la base d'un échantillon de 510 engagements déclarés individuels et conjoints, en utilisant uniquement le sous-échantillon d'engagements à composante externe.
14. Sur la base de 430 engagements qui ont répondu à la question ouverte sur l'intersectionnalité. Parmi ceux-ci, 31 % n'ont pas spécifié de groupes ou de sous-groupes spécifiques de femmes et de filles et ont plutôt indiqué en termes génériques leur intention d'entreprendre une approche intersectionnelle de la mise en œuvre.
15. Des auto-rapports volontaires ont été reçus pour les 29 engagements collectifs. Dans le cadre de l'effort d'enquête, les porteurs d'engagement collectif ont été invités à nommer un coordonnateur chargé de compiler les informations auprès de tous les porteurs d'engagement pertinents du collectif et de faire rapport en leur nom. Dans certains cas, des coordonnateurs ont déjà été nommés. Dans d'autres cas, les coordonnateurs et les porteurs d'engagement individuel ont signalé des progrès dans l'engagement collectif. L'harmonisation de ces résultats nécessitera cependant plus d'efforts, car les réponses n'étaient pas toujours alignées. De plus, pour les engagements collectifs avec un grand nombre de membres (plus de 100), il s'est avéré impossible de coordonner les contributions de tous les membres concernés. Les données sur les besoins financiers/investissements pour la mise en œuvre de l'engagement collectif sont particulièrement difficiles à produire étant donné le manque d'informations et le niveau de coordination requis et pas encore entièrement mis en place dans de nombreux cas. Des efforts seront déployés au cours de l'année à venir pour comprendre comment aider les membres des engagements collectifs à adopter les meilleures approches pour surveiller et rendre compte de leurs progrès collectifs. Pour les informations qui pourraient être validées par les coordonnateurs, notamment concernant les besoins financiers et les fonds sécurisés, des engagements collectifs ont été inclus.
16. Tel que rapporté par Plan International au nom du collectif.
17. La question de savoir si l'engagement représentait un financement nouveau ou accru n'a été posée que pour les engagements de nature financière, en totalité ou en partie.
18. Inclut les engagements classés comme financiers uniquement. Les engagements qui sont en partie financiers et qui font partie d'une autre catégorie, par exemple, avec une composante politique, programmatique et/ou de plaidoyer, ne sont pas inclus dans ce chiffre. Ce chiffre est basé sur un échantillon de 26 engagements individuels et collectifs déclarés et de 6 engagements collectifs.

19. Sur la base de 17 engagements uniquement financiers sur 27. En proportion des 12,1 milliards de dollars, 97 % (11,8 milliards de dollars) ont été identifiés comme du nouveau financement.
20. Sur la base de 17 engagements sur 27. Les engagements financiers visent à soutenir, par l'investissement ou la dispersion de fonds, la réalisation d'une action pour faire progresser les résultats en matière d'égalité des sexes. Dans d'autres cas, ces engagements visent à collecter des fonds ou des sommes pour soutenir l'égalité des sexes. Les fonds promis ne sont pas nécessairement garantis.
21. Voir la Liste finale des indicateurs pour le suivi des objectifs mondiaux des Coalitions d'action disponible en anglais.
22. En raison de la variabilité des informations fournies, cette première analyse préliminaire n'inclut pas les engagements collectifs.
23. Inclut les engagements liés aux finances, aux politiques, aux programmes et au plaidoyer. Sur la base de 77 engagements individuels, solidaires et collectifs pour lesquels des valeurs financières ont été fournies.
24. La question de savoir si l'engagement représentait un financement nouveau ou accru n'a été posée que pour les engagements de nature financière, en totalité ou en partie.
25. Basé sur 49 des 77 engagements individuels, conjoints et collectifs qui ont fourni des valeurs financières.
26. Rapport du premier anniversaire du Forum Génération Égalité au Kenya. 2022.
27. Voir la Liste finale des indicateurs pour le suivi des objectifs mondiaux des Coalitions d'action disponible en anglais.
28. Les engagements collectifs ne sont pas inclus dans cette analyse en raison de la validation en cours des données. Voir la note de fin 15 pour de plus amples informations.
29. Inclut les engagements liés aux finances, aux politiques, aux programmes et au plaidoyer. Sur la base de 51 engagements individuels, solidaires et collectifs pour lesquels des valeurs financières ont été fournies.
30. La question de savoir si l'engagement représentait un financement nouveau ou accru n'a été posée que pour les engagements de nature financière, en totalité ou en partie.
31. Basé sur 41 des 52 engagements individuels, conjoints et collectifs qui ont fourni des valeurs financières.
32. Oxfam, 2022, La véritable valeur du travail de soin.
33. Voir l'initiative ITC SheTrades.
34. ONU Femmes et le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, *Progrès vers la réalisation des Objectifs de développement durable : Gros plan sur l'égalité des sexes 2022*.
35. PNUD/ONU Femmes, COVID-19 Global Gender Response Tracker. 2022.
36. Calculs d'ONU Femmes basés sur les données d'ONU Femmes et du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, *Progrès vers la réalisation des Objectifs de développement durable : Gros plan sur l'égalité des sexes 2022*.
37. Voir la Liste finale des indicateurs pour le suivi des objectifs mondiaux des Coalitions d'action disponible en anglais.
38. Les engagements collectifs ne sont pas inclus dans cette analyse en raison de la validation en cours des données. Voir la note de fin 15 pour de plus amples informations.
39. La question de savoir si l'engagement représentait un financement nouveau ou accru n'a été posée que pour les engagements de nature financière, en totalité ou en partie.
40. Basé sur 24 des 30 engagements individuels, conjoints et collectifs qui ont fourni des valeurs financières.
41. Organisation mondiale de la Santé, 2021, Principaux faits sur l'avortement.
42. Organisation mondiale de la Santé, 2020, Pulse survey on continuity of essential health services during the COVID-19 pandemic.
43. Voir la Liste finale des indicateurs pour le suivi des objectifs mondiaux des Coalitions d'action disponible en anglais.
44. Inclut les engagements liés aux finances, aux politiques, aux programmes et/ou au plaidoyer. Sur la base de 22 engagements individuels, solidaires et collectifs pour lesquels des valeurs financières ont été fournies.
45. La question de savoir si l'engagement représentait un financement nouveau ou accru n'a été posée que pour les engagements de nature financière, en totalité ou en partie.
46. Basé sur 18 des 22 engagements individuels, conjoints et collectifs qui ont fourni des valeurs financières.
47. ONU Femmes et le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, *Progrès vers la réalisation des Objectifs de développement durable : Gros plan sur l'égalité des sexes 2022*.
48. Green 2.0, 2020. Green 2.0 Transparency Report Card.
49. Global Green Grant, 2018. Nos voix, notre environnement : L'état du financement de l'action environnementale des femmes.
50. Voir la Liste finale des indicateurs pour le suivi des objectifs mondiaux des Coalitions d'action disponible en anglais.
51. La question de savoir si l'engagement représentait un financement nouveau ou accru n'a été posée que pour les engagements de nature financière, en totalité ou en partie.
52. Basé sur 23 des 34 engagements individuels et conjoints qui ont fourni des valeurs financières.
53. ONU Femmes/ONU DAES, *Progrès vers la réalisation des Objectifs de développement durable : Gros plan sur l'égalité des sexes 2022*.
54. UNESCO, 2019. *Je rougirais si je pouvais : réduire la fracture numérique entre les genres par l'éducation*.
55. EIU. 2021. Measuring the prevalence of online violence against women.
56. ONU Femmes/ONU DAES, *Progrès vers la réalisation des Objectifs de développement durable : Gros plan sur l'égalité des sexes 2022*.
57. Voir la Liste finale des indicateurs pour le suivi des objectifs mondiaux des Coalitions d'action disponible en anglais.
58. Inclut les engagements liés aux finances, aux politiques, aux programmes et au plaidoyer. Sur la base de 62 engagements individuels, solidaires et collectifs pour lesquels des valeurs financières ont été fournies.
59. Inclut les engagements liés aux finances, aux politiques, aux programmes et au plaidoyer. Sur la base de 62 engagements individuels, solidaires et collectifs pour lesquels des valeurs financières ont été fournies.
60. La question de savoir si l'engagement représentait un financement nouveau ou accru n'a été posée que pour les engagements de nature financière, en totalité ou en partie.
61. Basé sur 43 des 62 engagements individuels, conjoints et collectifs qui ont fourni des valeurs financières.
62. Organisation de coopération et de développement économiques, 2019, Aid in Support of Gender Equality and Women's Empowerment: Donor Charts.
63. ONU Femmes et le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, *Progrès vers la réalisation des Objectifs de développement durable : Gros plan sur l'égalité des sexes 2022*.
64. Calculs d'ONU Femmes basés sur les Nations Unies. 2022. Base de données sur les indicateurs mondiaux des ODD.
65. Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, 2022, Goal 16: The Sustainable Development Goals Extended Report. 2022

